RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

depp
Statistique publique de l'éducation

Évaluations 2026
Repères CE2

Résultats nationaux

Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Thomas Euzéby, Delphine Gallon, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Maude Mathieu, Chloé Mellet, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Élodie Vezon Persem

Série Études
Document de travail n° 2026-E21
Novembre 2026

Évaluations 2026
Repères CE2

Résultats nationaux

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Magda Tomasini

Auteur(s)
Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Thomas Euzéby, Delphine Gallon, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Maude Mathieu, Chloé Mellet, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Élodie Vezon Persem

e-ISSN 2779-3532

↘ Synthèse

À la rentrée 2026, l'ensemble des élèves de CE2 ont été évalués en français et en mathématiques pour la troisième année consécutive.

Par rapport à 2025, les résultats en français sont en baisse pour six des neuf compétences évaluées et demeurent stables pour les autres compétences évaluées. Les baisses les plus marquées concernent les compétences « écrire des mots dictés » et « mémoriser des temps de conjugaison ». Des baisses sont également observées pour les compétences « accorder au sein du groupe nominal », « comprendre un texte lu », « comprendre des phrases lues » et « lire à voix haute un texte ». En mathématiques, par rapport à 2025, les résultats diminuent pour trois des sept compétences évaluées, progressent pour une compétence et demeurent stables pour les autres. Les résultats des élèves augmentent pour « placer un nombre sur une ligne graduée » et diminuent pour « poser et effectuer des opérations », « mémoriser des faits numériques » et « résoudre des problèmes ».

Par rapport à 2024, les performances des élèves sont en baisse pour trois des neuf compétences évaluées en français et demeurent stables pour les six autres. La baisse la plus marquée concerne la compétence « écrire des mots dictés ». Les résultats des élèves diminuent également pour les compétences « mémoriser des temps de conjugaison » et « accorder au sein du groupe nominal ». En mathématiques, par rapport à 2024, les performances des élèves augmentent pour deux des sept compétences évaluées, diminuent pour trois compétences et restent stables pour les deux autres. Les hausses concernent les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée » et « reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive ». Les baisses concernent les compétences « poser et effectuer des opérations », « résoudre des problèmes » et « mémoriser des faits numériques ».

Les compétences les mieux maîtrisées en français, en 2026, sont « comprendre un texte et des phrases entendus » et « comprendre des phrases lues ». À l'inverse, les compétences les moins maîtrisées sont « identifier les principaux constituants de la phrase », « accorder au sein du groupe nominal », « savoir trouver des synonymes » et « différencier les principales classes de mots ».

En mathématiques, les élèves présentent les taux de maîtrise les plus élevés pour « écrire des nombres entiers » et « reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive ». Les compétences les moins maîtrisées sont « poser et effectuer des opérations », « résoudre des problèmes » et « connaître et comprendre les fractions », « mémoriser des faits numériques » et « dénombrer des collections ».

En 2026, les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des compétences évaluées.

En français, les écarts de performances les plus importants entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP concernent les compétences « savoir trouver des synonymes » et « comprendre un texte et des phrases entendus ». À l'inverse, les écarts les plus faibles concernent la compétence « écrire des mots dictés ».

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour quatre compétences et en hausse pour cinq des neuf compétences comparables. Les hausses concernent « comprendre des phrases lues », « lire à voix haute un texte », « écrire des mots dictés », « comprendre un texte lu » et « identifier les principaux constituants de la phrase ».

Entre 2024 et 2026, en français, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP restent globalement stables. Seule la compétence « identifier les principaux constituants de la phrase » fait exception, avec un écart qui augmente.

En mathématiques, l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP concerne la compétence « résoudre des problèmes ». L'écart de performance le plus faible concerne la compétence « mémoriser des faits numériques ».

En 2026, par rapport à 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP demeurent stables pour six des sept compétences comparables. L'écart diminue pour la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée ».

Entre 2024 et 2026, en mathématiques, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour l'ensemble des compétences comparables.

En 2026, les filles présentent, en français, de meilleures performances que les garçons pour l'ensemble des compétences évaluées, à l'exception de la compétence « mémoriser des temps de conjugaison » où les performances sont similaires. En mathématiques, en début de CE2, contrairement au français, les garçons présentent des performances supérieures à celles des filles à l'exception des compétences « connaître et comprendre les fractions » et « poser et effectuer des opérations », qui sont à l'avantage des filles. Les écarts de performances entre les garçons et les filles sont globalement plus importants en mathématiques qu'en français.

Entre 2025 et 2026, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables, hormis une diminution en français pour la compétence « mémoriser des temps de conjugaison ». Entre 2024 et 2026, les écarts sont stables, hormis une diminution en mathématiques pour deux compétences (« placer un nombre sur une ligne graduée » et « mémoriser des procédures »).

SOMMAIRE

↘ Synthèse 5

↘ 1. Introduction 10

↘ 2. Contenu 12

2.1 Méthodologie 12

2.1.1 Les concepteurs 12

2.1.2 Processus de construction 12

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats 12

2.1.4 Domaines évalués en 2026 13

2.1.5 Comparabilité 15

2.1.6 Les expérimentations 16

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées 16

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CE2 16

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers) 17

2.2.1 Méthodologie 17

2.2.2 Processus et principes 17

2.2.3 Description 17

2.2.4 Communication 20

↘ 3. Détermination des seuils 22

3.1 Méthodologie mise en œuvre 22

3.2 Données mobilisées 23

3.3 Seuils retenus 24

↘ 4. Résultats 26

4.1 Résultats d'ensemble en 2026 en début de CE2 26

4.1.1 CE2 français, résultats 2026 26

4.1.2 CE2 mathématiques, résultats 2026 27

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2024 28

4.1.3.1 Français 28

4.1.3.2 Mathématiques *29*
4.2 Résultats selon le sexe **30**
4.2.1 CE2 français, résultats 2026 selon le sexe 30
4.2.2 CE2 mathématiques, résultats 2026 selon le sexe 31
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2024, selon le sexe 32
4.2.3.1 Français *32*
4.2.3.2 Mathématiques *33*
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement **35**
4.3.1 CE2 français, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement 35
4.3.2 CE2 mathématiques, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement 37
4.3.3 Évolution des écarts depuis 2024, selon le secteur d'enseignement 38
4.3.3.1 Français *38*
4.3.3.2 Mathématiques *41*
↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants de CE2 48
5.1 Participation **48**
5.2 Résultats **49**
5.2.1 Communication 49
5.2.2 Logistique 51
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences 52
5.2.4 Passation des épreuves 53
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves 54
5.2.6 Restitution des acquis des élèves 55
5.2.7 Bilan 56
↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école 58
6.1 Participation **58**
6.2 Résultats **58**
6.2.1 Communication et logistique 58
6.2.2 Portail et restitutions 60
6.2.3 Exploitation des évaluations 61
6.2.4 Bilan 62
↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN) 64
7.1 Participation **64**
7.2 Résultats **64**
7.2.1 Communication et logistique 64

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences 66
7.2.3 Portail et restitutions 68
7.2.4 Pilotage et formation 70
7.2.5 Bilan 72

Références des publications de la DEPP 74

↘ ANNEXE I 78

↘ ANNEXE II 79

↘ 1. Introduction

En septembre 2026, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 30 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CE2, 725 000 élèves ont ainsi été évalués, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. Il s'agit de la neuvième édition du dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018, de la quatrième édition du dispositif *Repères* CM1 et de la troisième édition pour les *Repères* CE2 et CM2.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En français, les repères choisis visent à évaluer des compétences du programme dans les domaines suivants :

Lecture

- Lire à voix haute un texte.
- Comprendre des phrases lues.
- Comprendre un texte lu

Oral

- Comprendre des phrases entendues.
- Comprendre un texte entendu.

Vocabulaire

- Savoir trouver des synonymes.
- Savoir trouver des mots de la même famille.
- Écrire des mots dictés.

Grammaire et orthographe

- Identifier les principaux constituants de la phrase.
- Différencier les principales classes de mots.
- Accorder au sein du groupe nominal.
- Mémoriser des temps de conjugaison.

En mathématiques, les repères choisis visent à évaluer des compétences du programme dans le domaine suivant :

Nombres, calcul et résolution de problèmes :

- Dénombrer des collections.
- Écrire des nombres entiers.
- Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive.

– Placer un nombre sur une ligne graduée.
– Lire des fractions et des nombres décimaux.
– Savoir interpréter et représenter des fractions.
– Poser et effectuer des opérations.
– Mémoriser des faits numériques.
– Mémoriser des procédures.
– Résoudre des problèmes.

Les exercices proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer les éventuels obstacles à la réussite afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de surmonter ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

– un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
– un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale.

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items sont plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de prendre une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CE2, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie, département, circonscription et école.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Repères* CE2 qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2026. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il présente les résultats de l'édition 2026 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants, des directeurs et des inspecteurs de circonscription après chaque évaluation *Repères*.

↘ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives CE2 a eu lieu en septembre 2024. Pour cette première session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en septembre 2023.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'école. Ces équipes sont coordonnées par la DEPP.

2.1.2 Processus de construction

La DEPP, accompagnée de la DGESCO et de l'IGÉSR, définit le cadre de l'évaluation. En 2026, les épreuves sont adossées aux programmes de français et de mathématiques du cycle 2 (*BO n° 41 du 31-10-2024*). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les exercices produits par des équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP sont ensuite examinés et amendés par la DEPP et l'IGÉSR.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se sont déroulées en début d'année scolaire, entre le 7 et le 18 septembre 2026. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf. infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2026, en début de CE2, l'évaluation se compose de quatre séquences en français (trois séquences collectives de 18 minutes, 16 minutes et 17 minutes et d'une séquence individuelle de lecture d'une minute) ainsi que deux séquences collectives de mathématiques (18 min et 19 min).

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site education.gouv.fr via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école et par circonscription sont disponibles sur Archipel, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants.

2.1.4 Domaines évalués en 2026

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères* CE2 lors de l'année scolaire 2026-2027.

TABLEAU 1 • Domaines évalués en 2026-2027

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Lecture	Manipuler des syllabes						
	Manipuler des phonèmes						
	Connaître le nom des lettres						
	Connaître le son des lettres						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
	Comprendre des phrases lues						
	Comprendre un texte lu						
Écriture	Écrire des syllabes dictées						
Oral	Comprendre des mots entendus						
	Comprendre des phrases entendues						
	Comprendre un texte entendu						
Vocabulaire	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des mots dictés						
Grammaire et orthographe	Identifier les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Accorder au sein du groupe nominal						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Mémoriser des temps de conjugaison						
	Accorder le sujet et le verbe						

Lecture : la compétence « manipuler des syllabes » a été évaluée en début de CP en 2026.
Source : DEPP, Repères CE2.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi – CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres, calcul et résolution de problèmes	Dénombrer des collections						
	Lire des nombres entiers						
	Écrire des nombres entiers						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive						
	Comparer des nombres						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Lire des fractions et des nombres décimaux						
	Savoir interpréter et représenter des fractions						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Poser et effectuer des opérations						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Résoudre des problèmes						

Lecture : la compétence « dénombrer des collections » a été évaluée en début de CP, en début de CE1 et en début de CE2 en 2026.
Source : DEPP, Repères CE2.

2.1.5 Comparabilité

Les contenus des *Repères* CE2 2026 évoluent par rapport à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques. Les libellés des compétences ont été modifiés dans un objectif de mise en cohérence avec les nouveaux programmes. Quelques exercices ont été ajoutés ou supprimés dans le même objectif. La comparabilité d'une année sur l'autre est ainsi maintenue pour les compétences évaluées les années précédentes et qui n'ont pas été supprimées.

TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de début d'année entre 2025 et 2026

Français CE2					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution
Lecture	Lire à voix haute un texte	137			Néant
	Comprendre des phrases lues	10			Néant
	Comprendre un texte lu	8			Néant
Oral	Comprendre un texte et des phrases entendus	12			Néant
Vocabulaire	Savoir trouver des synonymes	8			**Nouveauté**
	Savoir trouver des mots de la même famille	8			**Nouveauté**
	Écrire des mots dictés	10			Néant
Grammaire et orthographe	Identifier les principaux constituants de la phrase	8			Néant
	Différencier les principales classes de mots	8			Néant
	Accorder au sein du groupe nominal	8			Néant
	Mémoriser des temps de conjugaison	16			Néant

Mathématiques CE2					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution
Nombres, calcul et résolution de problèmes	Ordonner des nombres	8			**Suppression**
	Dénombrer des collections	8			**Nouveauté**
	Lire des nombres entiers	10			**Suppression**
	Écrire des nombres entiers	10			Néant
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	8			Néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	12			Néant
	Connaître et comprendre les fractions	10			**Nouveauté**
	Poser et effectuer des opérations	8			Néant
	Mémoriser des faits numériques	20			Néant
	Mémoriser des procédures	20			Néant
	Résoudre des problèmes	8			Néant

Lecture : la compétence « lire à voix haute un texte » a été évaluée sur 137 items en début de CE2 en 2025 et en début de CE2 en 2026.
Source : DEPP, Repères CE2.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier les qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier complémentaire présentant des nouveaux items.

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CE2

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation 2026

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CE2
Public hors EP	106	3 406
Public EP	29	989
Privé	21	736
Total	156	5 131

Lecture : l'échantillon est composé de 106 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.
Source : DEPP, Repères CE2.

TABLEAU 4 • Compétences évaluées lors de l'expérimentation 2026 au CE2

Expérimentation en CE2 en septembre 2026 pour *Repères* CE2 septembre 2027		
Mathématiques		Compétence
1	Nombres, calcul et résolution de problèmes	Lire des fractions et des nombres décimaux
2		Savoir interpréter et représenter des fractions
3		Mémoriser des procédures

Lecture : l'expérimentation en CE2 évalue trois compétences en mathématiques.
Source : DEPP, Repères CE2.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdité au sein du groupe de travail « Handicap » du Conseil scientifique de l'éducation nationale ;
- Caroline Huron, chargée de recherche à l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirigé par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil scientifique de l'éducation nationale ;
- Aïda Logan, chargée de mission académique pour la déficience sensorielle dans l'académie de Versailles ;
- Françoise Magna, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficulté à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité, etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui ont été ensuite précisés et affinés par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences. Ce travail est engagé en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

Trois cahiers adaptés ont été élaborés pour répondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapté a été créé pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le repérage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricité fine et faciliter la saisie des réponses.

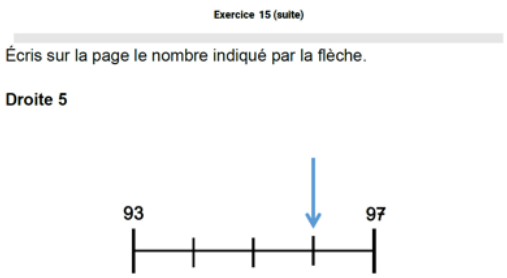
Deux autres cahiers ont été créés pour répondre aux besoins très spécifiques des troubles sensoriels :

- un cahier en braille et en relief à destination des élèves non-voyants. Celui-ci est accompagné d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des réponses de l'élève et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapté à destination des élèves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagné de capsules vidéo en LSF (Langue des Signes Française) ou en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les items de compréhension de l'oral.

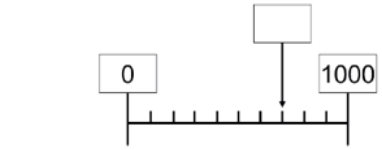
Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

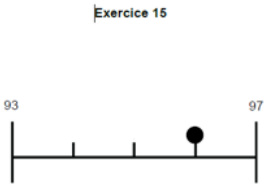
Exemples d'adaptations en mathématiques





1. Cahier adapté général
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants

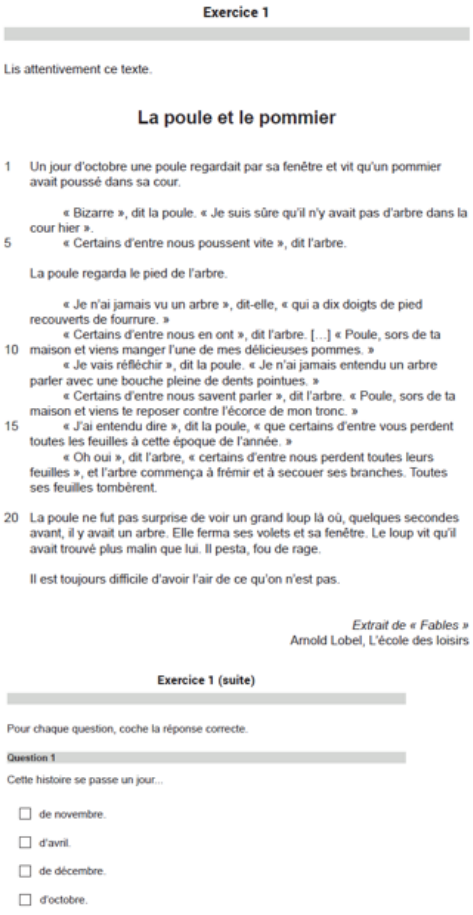




Cahier non-adapté

3. Cahier pour les élèves non-voyants, imprimé en braille et en relief.

Exemples d'adaptations en français



Exercice 1

Lis attentivement ce texte.

La poule et le pommier

Un jour d'octobre une poule regardait par sa fenêtre et vit qu'un pommier avait poussé dans sa cour.

« Bizarre », dit la poule. « Je suis sûre qu'il n'y avait pas d'arbre dans la cour hier ».

« Certains d'entre nous poussent vite », dit l'arbre.

La poule regarda le pied de l'arbre.

« Je n'ai jamais vu un arbre », dit-elle, « qui a dix doigts de pied recouverts de fourrure. »

« Certains d'entre nous en ont », dit l'arbre. […] « Poule, sors de ta maison et viens manger l'une de mes délicieuses pommes. »

« Je vais réfléchir », dit la poule. « Je n'ai jamais entendu un arbre parler avec une bouche pleine de dents pointues. »

« Certains d'entre nous savent parler », dit l'arbre. « Poule, sors de ta maison et viens te reposer contre l'écorce de mon tronc. »

« J'ai entendu dire », dit la poule, « que certains d'entre vous perdent toutes les feuilles à cette époque de l'année. »

« Oh oui », dit l'arbre, « certains d'entre nous perdent toutes leurs feuilles », et l'arbre commença à frémir et à secouer ses branches. Toutes ses feuilles tombèrent.

La poule ne fut pas surprise de voir un grand loup là où, quelques secondes avant, il y avait un arbre. Elle ferma ses volets et sa fenêtre. Le loup vit qu'il avait trouvé plus malin que lui. Il pesta, fou de rage.

Il est toujours difficile d'avoir l'air de ce qu'on n'est pas.

Extrait de « Fables »
Arnold Lobel, L'école des loisirs

Exercice 1 (suite)

Pour chaque question, coche la réponse correcte.

Question 1

Cette histoire se passe un jour...

- ☐ de novembre.
- ☐ d'avril.
- ☐ de décembre.
- ☐ d'octobre.

Cahier non-adapté

Exercice 1 (suite)

Lis attentivement ce texte.

La poule et le pommier – version 2

Un jour d'octobre une poule regardait par sa fenêtre et vit qu'un pommier avait poussé dans sa cour.

« Bizarre », dit la poule. « Je suis sûre qu'il n'y avait pas d'arbre dans la cour hier ».

« Certains d'entre nous poussent vite », dit l'arbre.

La poule regarda le pied de l'arbre.

« Je n'ai jamais vu un arbre », dit-elle, « qui a dix doigts de pied recouverts de fourrure. »

« Certains d'entre nous en ont », dit l'arbre. […] « Poule, sors de ta maison et viens manger l'une de mes délicieuses pommes. »

« Je vais réfléchir », dit la poule. « Je n'ai jamais entendu un arbre parler avec une bouche pleine de dents pointues. »

Exercice 1 (suite)

Coche la réponse correcte.

Question 1

Cette histoire se passe un jour...

- ☐ de novembre.
- ☐ d'avril.
- ☐ de décembre.
- ☐ d'octobre.

1. Cahier adapté général
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants

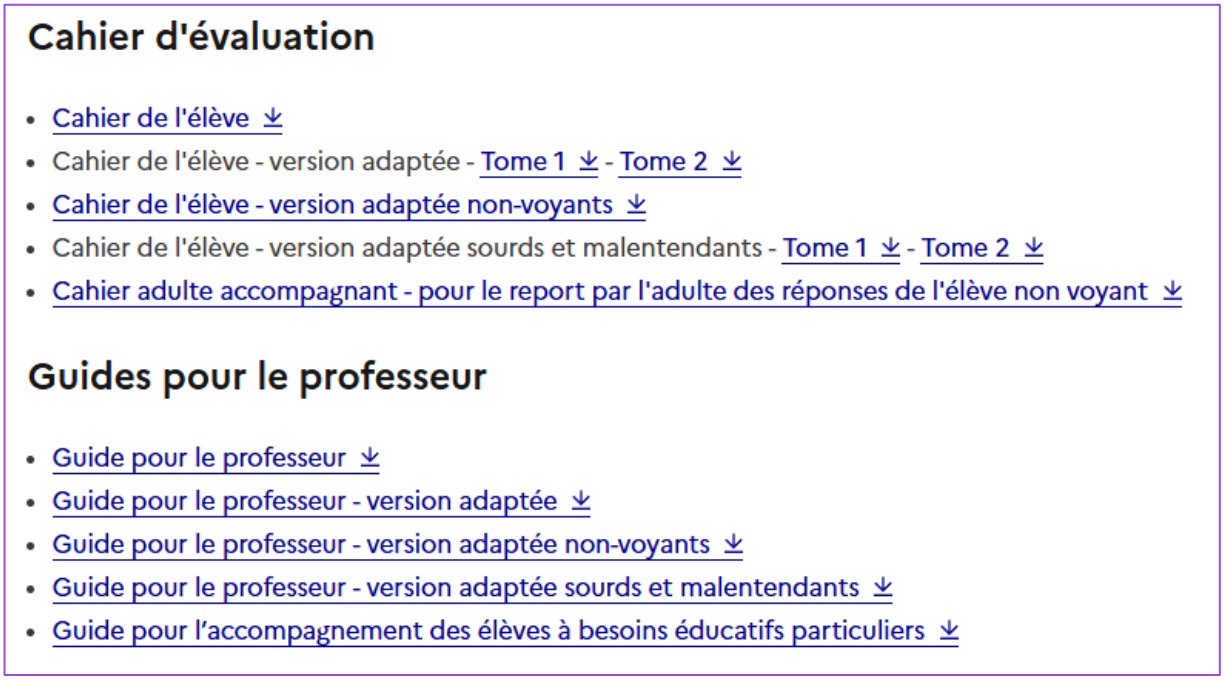
3. Cahier pour les élèves non-voyants en braille avec une possibilité de passation à l'oral

2.2.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéo en LSF et LfPC sont consultables sur les pages éduscol.

Accès aux supports CE2



Cahier d'évaluation

- Cahier de l'élève
- Cahier de l'élève - version adaptée - Tome 1 - Tome 2
- Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants
- Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants - Tome 1 - Tome 2
- Cahier adulte accompagnant - pour le report par l'adulte des réponses de l'élève non voyant

Guides pour le professeur

- Guide pour le professeur
- Guide pour le professeur - version adaptée
- Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants
- Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants
- Guide pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

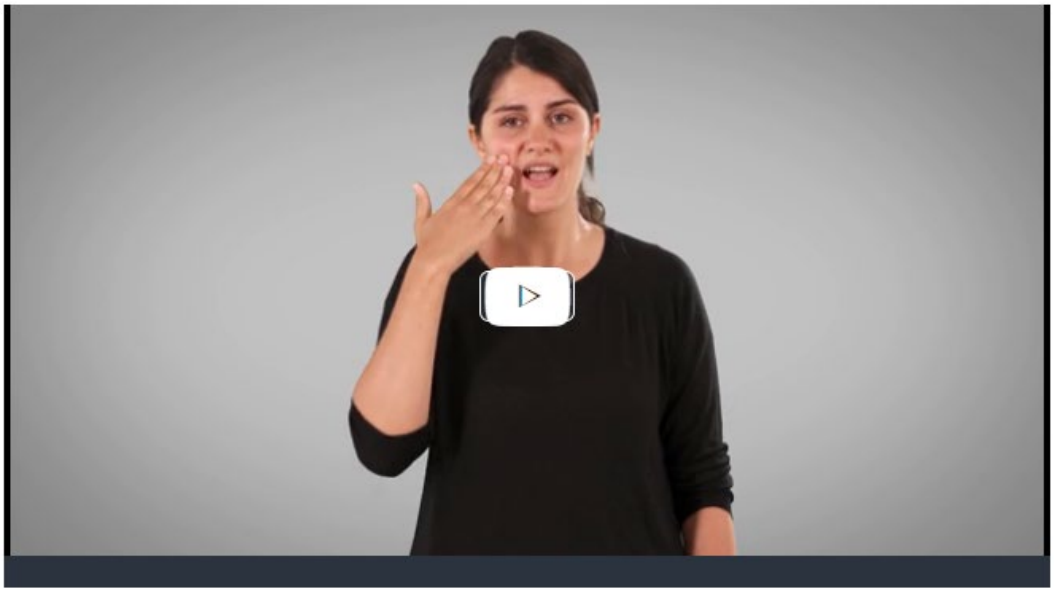
Consignes en langue des signes française et langue française parlée complétée

Des vidéos en langue des signes française et en langue française parlée complétée présentant certains exercices seront prochainement accessibles. *(Publication progressive)*

Exercice 10 - Séquence 3 - langue des signes française



Exercice 10 - Séquence 3 - langue française parlée complétée



↘ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CE2 est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale…) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun[1]. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (*bookmarks*) se révèle la plus adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek[2].

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

[1] Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

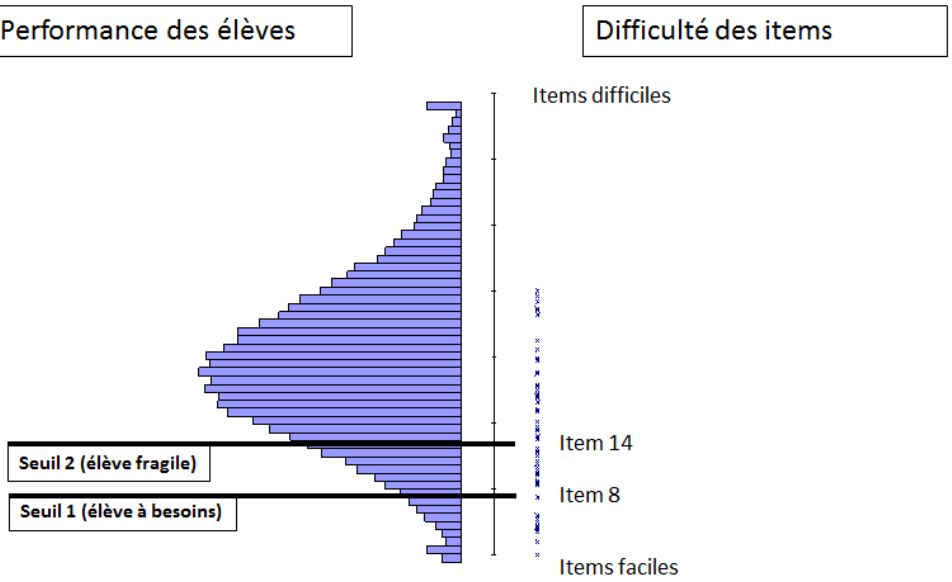
[2] Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères* CE2, les contenus sont inchangés par rapport à 2025, à l'exception de quelques exercices qui ont été ajoutés dans un objectif de mise en cohérence avec les nouveaux programmes. Pour les exercices strictement identiques, il n'a pas été nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Les mêmes seuils qu'en 2025 sont appliqués. En revanche, pour les exercices qui ont été ajoutés (« savoir trouver des synonymes », « savoir trouver des mots de la même famille », « dénombrer des collections », « connaître et comprendre les fractions »), de nouvelles données ont été mobilisées pour déterminer les seuils de maîtrise.

La détermination de ces seuils de maîtrise a été effectuée en milieu de deuxième semaine de passation. Pour définir ces seuils, la DEPP a mobilisé les données issues de la première semaine de passation des évaluations CE2 de 2026 sur un volume de 131 000 élèves par compétence pour garantir la représentativité des statistiques produites. Une équipe composée d'une vingtaine d'experts (enseignants, formateurs, conseillers pédagogiques) a été réunie le mercredi 16 septembre 2026. Les seuils définis (Tableau 5) ont ensuite été implémentés le 18 septembre 2026 dans le portail de saisie et de restitution pour assurer le retour vers les écoles dans les délais prévus.

3.3 Seuils retenus

En 2026, pour les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2025, les seuils définis en 2025 ont été repris et appliqués aux données de 2026.

TABLEAU 5 • Seuils retenus en 2025 et 2026

Français CE2						
Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Lire à voix haute un texte	137			Néant	49	69 *Attendus de fin de CE1*
Comprendre des phrases lues	10			Néant	3	5
Comprendre un texte lu	8			Néant	2	4
Comprendre un texte et des phrases entendus	12			Néant	6	8
Savoir trouver des synonymes	8			**Nouveauté**	3	6
Savoir trouver des mots de la même famille	8			**Nouveauté**	2	4
Écrire des mots dictés	10			Néant	3	6
Identifier les principaux constituants de la phrase	8			Néant	2	4
Différencier les principales classes de mots	8			Néant	2	4
Accorder au sein du groupe nominal	8			Néant	2	4
Mémoriser des temps de conjugaison	16			Néant	5	9

Lecture : la compétence « lire à voix haute un texte » a été évaluée en début de CE2 en 2025 ainsi qu'en 2026 avec 137 items. Le seuil 1 correspond à 49 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».
Source : DEPP, Repères CE2.

Mathématiques CE2						
Compétences	Nombre d'items	2025	2026	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Dénombrer des collections	8			**Nouveauté**	3	6
Écrire des nombres entiers	10			Néant	5	8
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	8			Néant	2	4
Placer un nombre sur une ligne graduée	12			Néant	4	6
Connaître et comprendre les fractions	10			**Nouveauté**	4	7
Poser et effectuer des opérations	8			Néant	2	6
Mémoriser des faits numériques	20			Néant	9	13
Mémoriser des procédures	20			Néant	7	12
Résoudre des problèmes	8			Néant	2	5

Lecture : la compétence « ordonner des nombres » a été évaluée en début de CE2 en 2024 ainsi qu'en 2025 avec 8 items. Le seuil 1 correspond à 3 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».
Source : DEPP, Repères CE2.

↘ 4. Résultats

Ces résultats de l'évaluation *Repères* CE2 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 19 octobre 2026. À cette date, le taux de saisie était de 96,8 % au niveau national, mais seulement de 3,6 % pour l'académie de Toulouse. Pour une analyse détaillée, les évolutions des résultats entre 2025 et 2026, hors académie de Toulouse, sont disponibles en annexe. Ces données confirment les tendances présentées ici et ne remettent pas en cause le diagnostic global.

Les évolutions des taux de maîtrise sont commentées lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 1,0 point de pourcentage.

Les écarts de taux de maîtrise (filles-garçons, par secteur, etc.) sont commentés lorsqu'ils sont supérieurs ou égaux à 1,0 point de pourcentage.

Les évolutions des écarts de taux de maîtrise (filles-garçons, par secteur, etc.) sont commentées lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 0,5 point de pourcentage entre deux années successives et à 1,0 point de pourcentage sur une période plus longue.

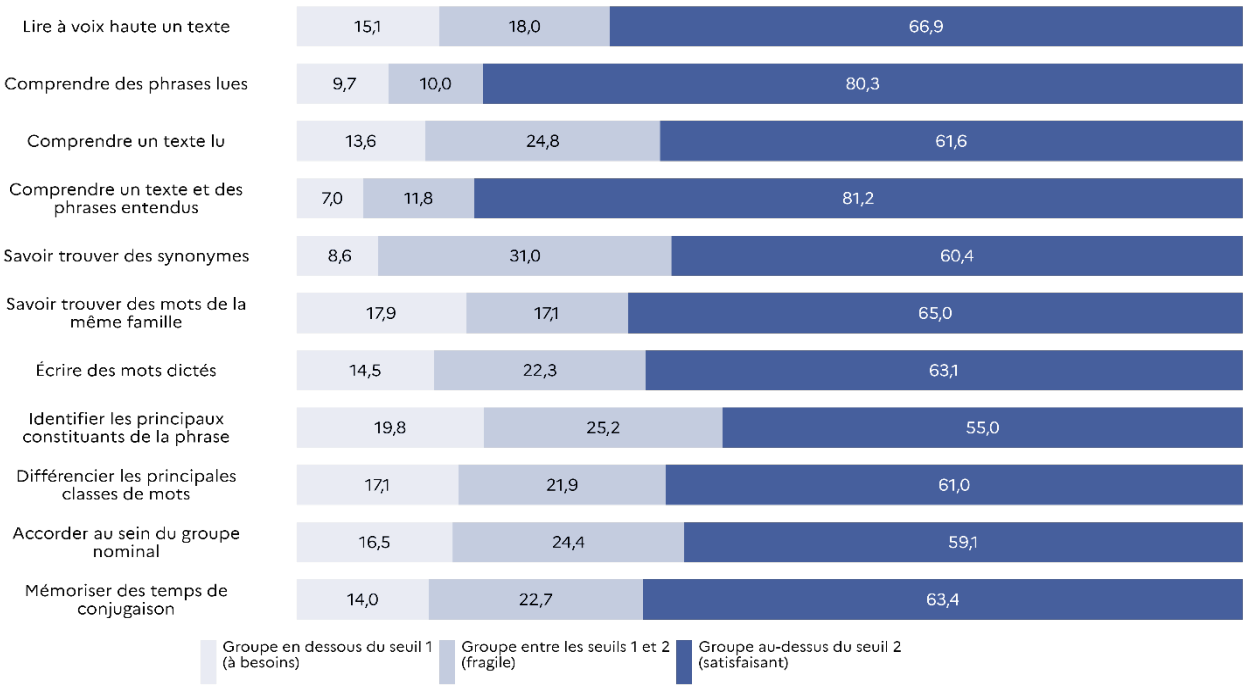
4.1 Résultats d'ensemble en 2026 en début de CE2

4.1.1 CE2 français, résultats 2026

En français, les compétences les mieux maîtrisées sont « comprendre un texte et des phrases entendus » et « comprendre des phrases lues » (respectivement 81,2 % et 80,3 %).

Les compétences les moins maîtrisées sont « identifier les principaux constituants de la phrase », « accorder au sein du groupe nominal », « savoir trouver des synonymes » et « différencier les principales classes de mots » (respectivement 55,0 %, 59,1 %, 60,4 % et 61,0 %).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE2, en septembre 2026 (en %)



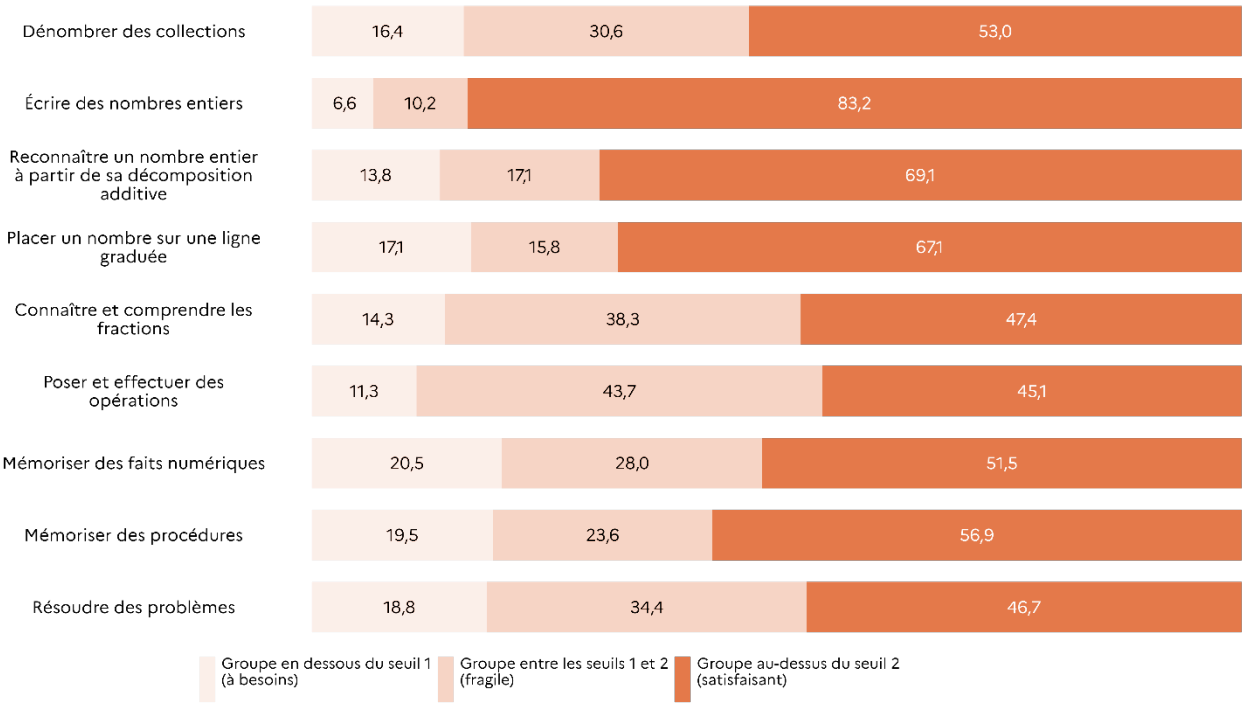
Lecture : en septembre 2026, 66,9 % des élèves évalués en début de CE2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire à voix haute un texte ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

4.1.2 CE2 mathématiques, résultats 2026

En mathématiques, la compétence la mieux maîtrisée est « écrire des nombres entiers » (83,2 %).

Les compétences les moins maîtrisées sont « poser et effectuer des opérations », « résoudre des problèmes » et « connaître et comprendre les fractions » (respectivement 45,1 %, 46,7 % et 47,4 %). De même, les automatismes de calcul, « mémoriser des faits numériques » et la compétence de dénombrement de collections, sont moins bien réussis (respectivement 51,5 % et 53,0 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE2, en septembre 2026 (en %)



Lecture : en septembre 2026, 53,0 % des élèves évalués en début de CE2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « dénombrer des collections ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2024

Les contenus des *Repères* CE2 2026 identiques à ceux des éditions précédentes en français et en mathématiques permettent une comparabilité d'une année sur l'autre.

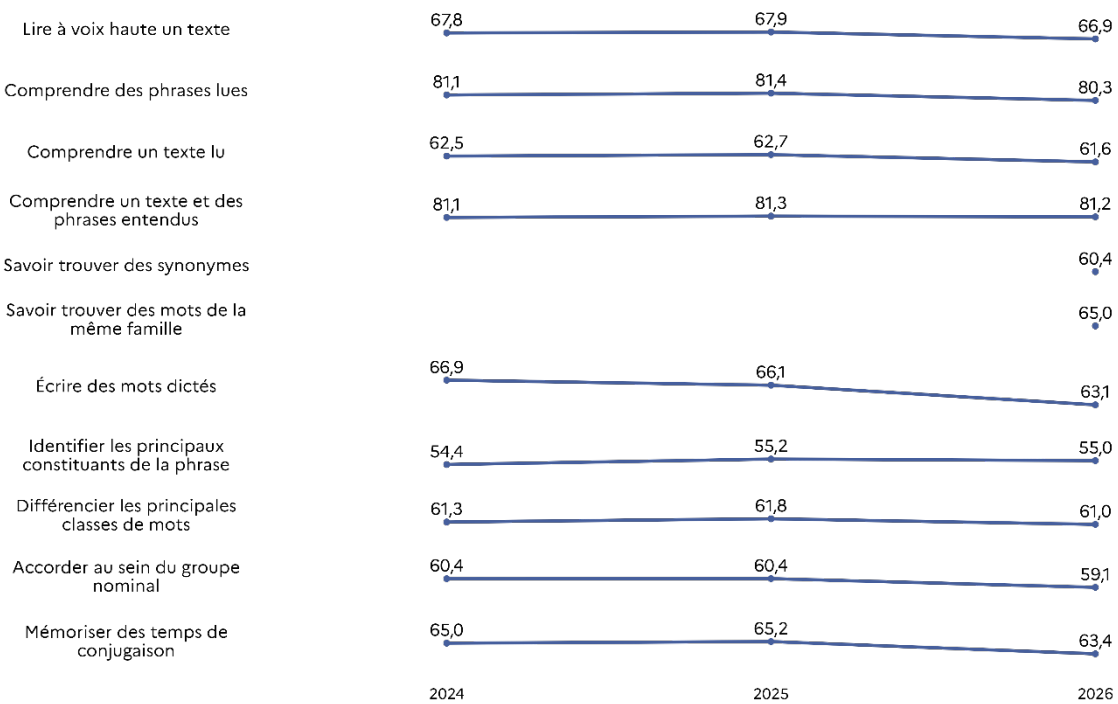
Les compétences « savoir trouver des synonymes » et « savoir trouver des mots de la même famille » en français, ainsi que « dénombrer des collections » et « connaître et comprendre les fractions » en mathématiques, apparues en 2026, ne permettent donc pas une comparaison avec les années antérieures.

4.1.3.1 Français

Entre 2024 et 2026, les performances des élèves diminuent pour trois des neuf compétences comparables en français et sont stables pour les six autres. La baisse la plus marquée concerne la compétence « écrire des mots dictés » (-3,7 points). Les résultats des élèves diminuent dans une moindre mesure pour les compétences « mémoriser des temps de conjugaison » et « accorder au sein du groupe nominal » (respectivement -1,6 et -1,3 point).

En 2026, par rapport à 2025, les résultats en français diminuent pour six des neuf compétences évaluées et sont stables pour les autres. Les baisses les plus marquées concernent les compétences « écrire des mots dictés » et « mémoriser des temps de conjugaison » (respectivement -3,0 points et -1,9 point). Les compétences « accorder au sein du groupe nominal » (-1,3 point), « comprendre un texte lu » (-1,1 point), « comprendre des phrases lues » (-1,1 point) et « lire à voix haute un texte » (-1,0 point) baissent de manière plus modeste.

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en début de CE2, entre 2024 et 2026 (en %)



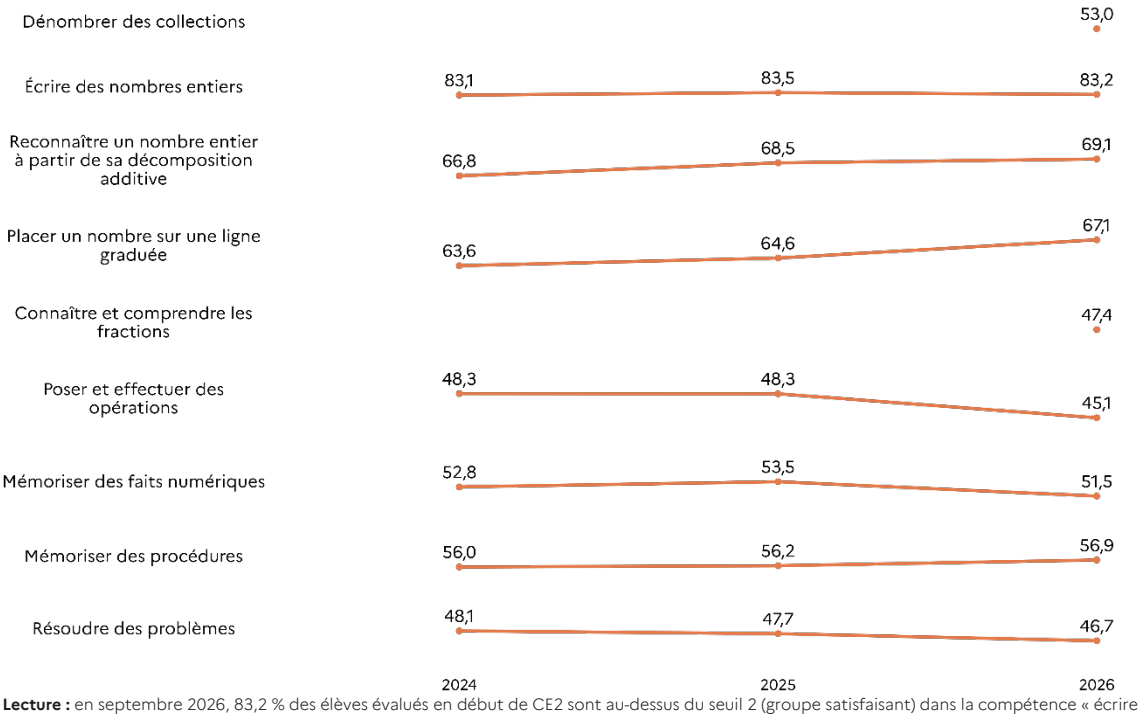
Lecture : en septembre 2026, 66,9 % des élèves évalués en début de CE2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire à voix haute un texte », contre 67,9 % en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

4.1.3.2 Mathématiques

Entre 2024 et 2026, les performances des élèves augmentent pour deux des sept compétences comparables en mathématiques, diminuent pour trois compétences et sont stables pour les deux autres compétences. Les hausses concernent « placer un nombre sur une ligne graduée » et « reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive » (respectivement +3,5 et +2,3 points). Les baisses concernent « poser et effectuer des opérations », « résoudre des problèmes » et « mémoriser des faits numériques » (respectivement - 3,3, -1,3 et -1,2 point).

En 2026, par rapport à 2025, les résultats diminuent pour trois des sept compétences évaluées en mathématiques, progressent pour une compétence et sont stables pour les trois autres. Les résultats des élèves augmentent pour « placer un nombre sur une ligne graduée » (+2,5 points) et diminuent pour « poser et effectuer des opérations », « mémoriser des faits numériques » et « résoudre des problèmes » (respectivement -3,2, -1,9 et -1,0 point).

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en début de CE2, entre 2024 et 2026 (en %)



Lecture : en septembre 2026, 83,2 % des élèves évalués en début de CE2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « écrire des nombres entiers », contre 83,5 % en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 CE2 français, résultats 2026 selon le sexe

En français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons, hormis pour la compétence « mémoriser des temps de conjugaison » où les performances sont similaires. Pour les autres compétences évaluées, les écarts de taux de maîtrise varient de 1,0 à 6,7 points de pourcentage, au bénéfice des filles. Pour sept des onze compétences évaluées, cet écart est supérieur à 3 points de pourcentage. L'écart de taux de maîtrise satisfaisante le plus élevé concerne la compétence « accorder au sein du groupe nominal » (6,7 points en faveur des filles).

TABLEAU 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE2, selon le sexe, en septembre 2026 (en %)

	Filles			Garçons		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Lire à voix haute un texte	14,7	18,0	67,4	15,5	18,1	66,4
Comprendre des phrases lues	8,5	9,5	82,1	10,8	10,5	78,7
Comprendre un texte lu	12,1	24,2	63,7	15,0	25,4	59,6
Comprendre un texte et des phrases entendus	6,3	11,9	81,8	7,7	11,6	80,7
Savoir trouver des synonymes	7,8	30,1	62,1	9,3	31,9	58,8
Savoir trouver des mots de la même famille	17,4	17,0	65,6	18,3	17,2	64,5
Écrire des mots dictés	12,3	22,1	65,6	16,6	22,6	60,7
Identifier les principaux constituants de la phrase	18,4	24,8	56,9	21,1	25,7	53,2
Différencier les principales classes de mots	15,4	21,3	63,3	18,7	22,5	58,8
Accorder au sein du groupe nominal	14,5	23,0	62,5	18,4	25,8	55,8
Mémoriser des temps de conjugaison	13,7	22,9	63,4	14,1	22,4	63,4

Lecture : en septembre 2026, 67,4 % des filles, contre 66,4 % des garçons, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire à voix haute un texte ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

4.2.2 CE2 mathématiques, résultats 2026 selon le sexe

En mathématiques, en début de CE2, contrairement au français, les écarts de performances selon le sexe sont à l'avantage des garçons à l'exception des compétences « connaître et comprendre les fractions » et « poser et effectuer des opérations », pour lesquelles les filles présentent de meilleures performances (respectivement +3,3 et +2,5 points en faveur des filles). Pour les autres compétences, les écarts de taux de maîtrise varient de 5,7 à 14,4 points de pourcentage au bénéfice des garçons. Pour les compétences « mémoriser des faits numériques », « dénombrer des collections » et « mémoriser des procédures », l'écart est supérieur à 9 points. C'est pour la compétence « mémoriser des procédures » que l'écart est le plus important (14,4 points).

TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE2, selon le sexe, en septembre 2026 (en %)

	Filles			Garçons		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Dénombrer des collections	19,5	33,9	46,7	13,3	27,5	59,2
Écrire des nombres entiers	7,6	12,0	80,4	5,6	8,4	86,1
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	15,3	19,9	64,8	12,2	14,4	73,3
Placer un nombre sur une ligne graduée	19,0	18,4	62,6	15,3	13,2	71,5
Connaître et comprendre les fractions	13,0	37,9	49,1	15,4	38,8	45,8
Poser et effectuer des opérations	10,4	43,2	46,3	12,0	44,1	43,8
Mémoriser des faits numériques	22,4	30,6	46,9	18,5	25,5	56,0
Mémoriser des procédures	22,7	27,6	49,7	16,3	19,6	64,0
Résoudre des problèmes	20,6	36,5	42,8	17,0	32,4	50,6

Lecture : en septembre 2026, 46,7 % des filles, contre 59,2 % des garçons, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « dénombrer des collections ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

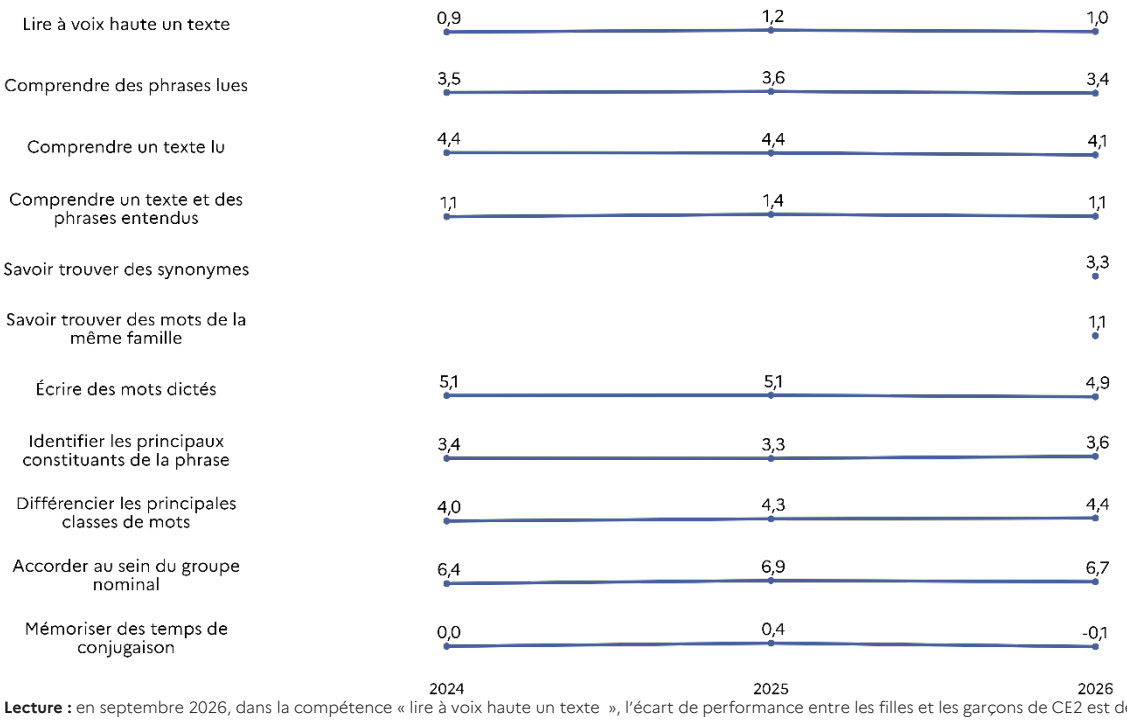
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2024, selon le sexe

4.2.3.1 Français

Entre 2024 et 2026, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables pour l'ensemble des compétences comparables.

En 2026, par rapport à 2025, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences comparables, sauf pour « mémoriser des temps de conjugaison » où l'écart se réduit légèrement.

FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre filles et garçons en début de CE2, depuis 2024 (en points de pourcentage)



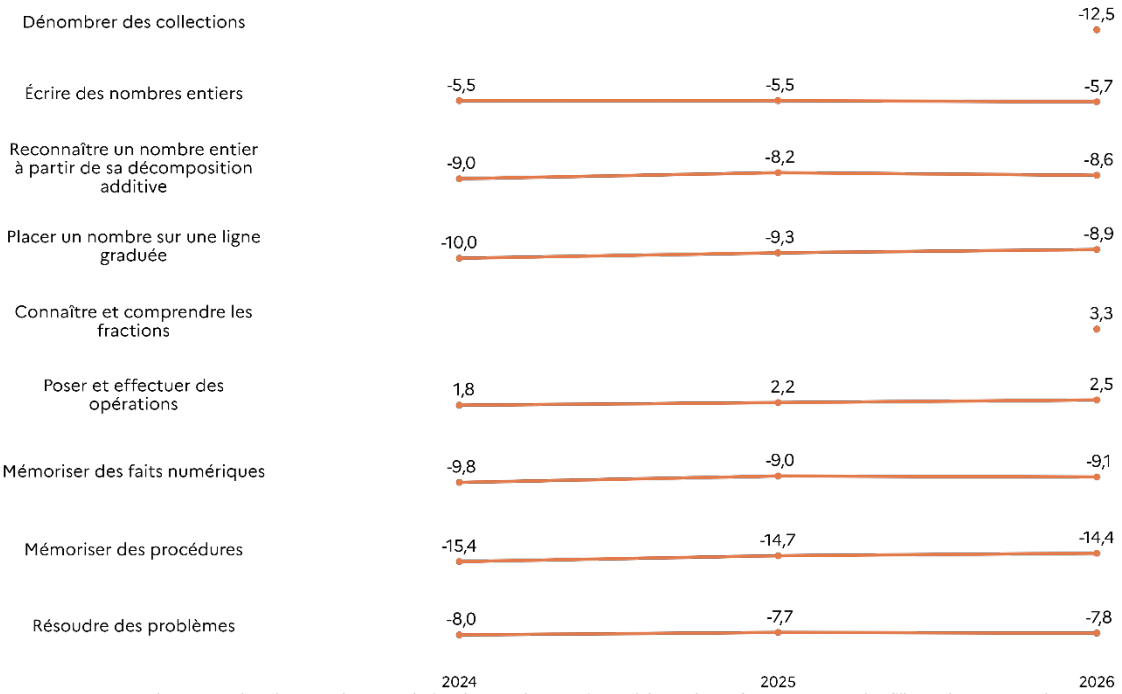
Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de performance entre les filles et les garçons de CE2 est de 1,0 point de pourcentage en faveur des filles, contre 1,2 point en septembre 2025.
Source : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

4.2.3.2 Mathématiques

Entre 2024 et 2026, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences comparables, à l'exception de « placer un nombre sur une ligne graduée » et « mémoriser des procédures », dont les écarts diminuent (respectivement -1,1 et -1,0 point de pourcentage).

En 2026, par rapport à 2025, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables pour l'ensemble des compétences évaluées.

FIGURE 7 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre filles et garçons en début de CE2, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, dans la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les filles et les garçons de CE2 est de 5,7 points de pourcentage en faveur des garçons, contre 5,5 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

TABLEAU 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en début de CE2 entre les filles et les garçons, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CE2 2025				Repères CE2 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Filles	Garçons			Filles	Garçons		
Lire à voix haute un texte	68,5	67,4	1,2	4	67,4	66,4	1,0	4
Comprendre des phrases lues	83,3	79,6	3,6	10	82,1	78,7	3,4	9
Comprendre un texte lu	64,9	60,6	4,4	11	63,7	59,6	4,1	11
Comprendre un texte et des phrases entendus	82,1	80,7	1,4	5	81,8	80,7	1,1	4
Écrire des mots dictés	68,7	63,6	5,1	13	65,6	60,7	4,9	13
Identifier les principaux constituants de la phrase	56,9	53,6	3,3	9	56,9	53,2	3,6	10
Différencier les principales classes de mots	64,1	59,8	4,3	10	63,3	58,8	4,4	11
Accorder au sein du groupe nominal	63,9	57,0	6,9	16	62,5	55,8	6,7	16
Mémoriser des temps de conjugaison	65,5	65,1	0,4	1	63,4	63,4	-0,1	0
Écrire des nombres entiers	80,7	86,2	-5,5	-12	80,4	86,1	-5,7	-12
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	64,4	72,6	-8,2	-28	64,8	73,3	-8,6	-29
Placer un nombre sur une ligne graduée	59,9	69,2	-9,3	-25	62,6	71,5	-8,9	-25
Poser et effectuer des opérations	49,4	47,3	2,2	6	46,3	43,8	2,5	6
Mémoriser des faits numériques	49,0	57,9	-9,0	-19	46,9	56,0	-9,1	-19
Mémoriser des procédures	48,7	63,4	-14,7	-33	49,7	64,0	-14,4	-32
Résoudre des problèmes	43,8	51,5	-7,7	-16	42,8	50,6	-7,8	-16

Lecture : en septembre 2026, en CE2, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre filles et garçons est de 1,0 point en faveur des filles. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 4/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 4 % de leur écart-type combiné).
Note : Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CE2 français, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement

Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire (EP) du secteur public ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en français.

Les écarts de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP varient de 7,5 points pour « écrire des mots dictés » à 17,3 points pour « savoir trouver des synonymes ».

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ sont encore plus importants, variant de 14 points pour « différencier les principales classes de mots » à 25,3 points de pourcentage pour « Comprendre un texte et des phrases entendus ». Les écarts sont supérieurs à 20 points pour « savoir trouver des synonymes », « savoir trouver des mots de la même famille », « mémoriser des temps de conjugaison » et « comprendre un texte lu ».

TABLEAU 9 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE2, selon le secteur, en septembre 2026 (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Lire à voix haute un texte	14,0	18,2	67,8	21,4	19,7	58,8	28,8	19,8	51,4	8,8	15,2	76,0
Comprendre des phrases lues	8,5	9,6	81,9	15,7	13,5	70,7	21,7	15,1	63,3	4,8	6,8	88,5
Comprendre un texte lu	12,5	24,3	63,2	20,8	29,9	49,3	26,2	30,8	43,0	7,6	20,1	72,3
Comprendre un texte et des phrases entendus	5,6	10,6	83,8	13,5	19,2	67,3	19,3	22,2	58,5	2,7	6,6	90,7
Savoir trouver des synonymes	7,3	29,9	62,8	15,0	39,5	45,5	20,3	41,8	37,9	4,6	24,5	71,0
Savoir trouver des mots de la même famille	16,3	16,6	67,1	26,6	21,5	51,9	32,9	23,4	43,7	11,5	13,4	75,2
Écrire des mots dictés	13,5	22,7	63,8	20,6	23,1	56,3	27,5	22,9	49,6	8,4	19,9	71,7
Identifier les principaux constituants de la phrase	18,7	24,9	56,4	26,8	26,8	46,4	32,1	27,2	40,7	13,9	24,5	61,7
Différencier les principales classes de mots	16,4	21,9	61,7	22,1	24,0	53,9	27,0	25,4	47,6	11,7	18,6	69,7
Accorder au sein du groupe nominal	15,1	24,1	60,7	23,5	27,6	49,0	29,9	28,4	41,7	11,1	21,6	67,3
Mémoriser des temps de conjugaison	12,6	22,2	65,2	21,6	27,3	51,0	28,2	29,0	42,8	7,4	18,3	74,3

Lecture : en septembre 2026, 67,8 % des élèves évalués en début de CE2 et scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « lire à voix haute un texte ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

4.3.2 CE2 mathématiques, résultats 2026 selon le secteur d'enseignement

Comme en français, les élèves scolarisés en éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en mathématiques.

Les écarts de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP varient de 3,9 points pour « mémoriser des faits numériques » à 14,7 points pour « résoudre des problèmes ».

Les écarts sont globalement plus marqués entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en REP+ variant de 3,6 points pour « mémoriser des faits numériques » à 20,3 points pour « résoudre des problèmes ».

TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE2, selon le secteur, en septembre 2026 (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Dénombrer des collections	15,1	30,3	54,6	22,9	32,9	44,2	28,3	32,2	39,5	11,7	29,6	58,7
Écrire des nombres entiers	5,8	9,8	84,4	10,0	12,8	77,2	14,1	14,1	71,8	3,9	8,3	87,8
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	12,6	16,7	70,7	19,1	19,0	61,9	24,8	19,6	55,6	10,2	16,5	73,3
Placer un nombre sur une ligne graduée	15,7	15,4	68,8	25,1	18,5	56,4	30,1	18,9	51,0	11,3	14,1	74,6
Connaître et comprendre les fractions	13,2	37,7	49,1	19,3	42,8	37,9	24,6	43,9	31,5	10,6	35,2	54,2
Poser et effectuer des opérations	10,4	43,4	46,2	16,5	46,7	36,8	21,2	46,6	32,2	6,6	41,2	52,2
Mémoriser des faits numériques	20,0	28,3	51,7	25,1	27,1	47,8	26,8	25,1	48,1	16,3	28,6	55,1
Mémoriser des procédures	18,4	23,5	58,1	25,5	24,8	49,7	30,3	23,8	45,9	14,7	22,9	62,4
Résoudre des problèmes	17,1	34,1	48,7	28,2	37,7	34,1	34,6	37,0	28,4	12,0	32,1	55,9

Lecture : en septembre 2026, 54,6 % des élèves évalués en début de CE2 et scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « dénombrer des collections ».
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

4.3.3 Évolution des écarts depuis 2024, selon le secteur d'enseignement

4.3.3.1 Français

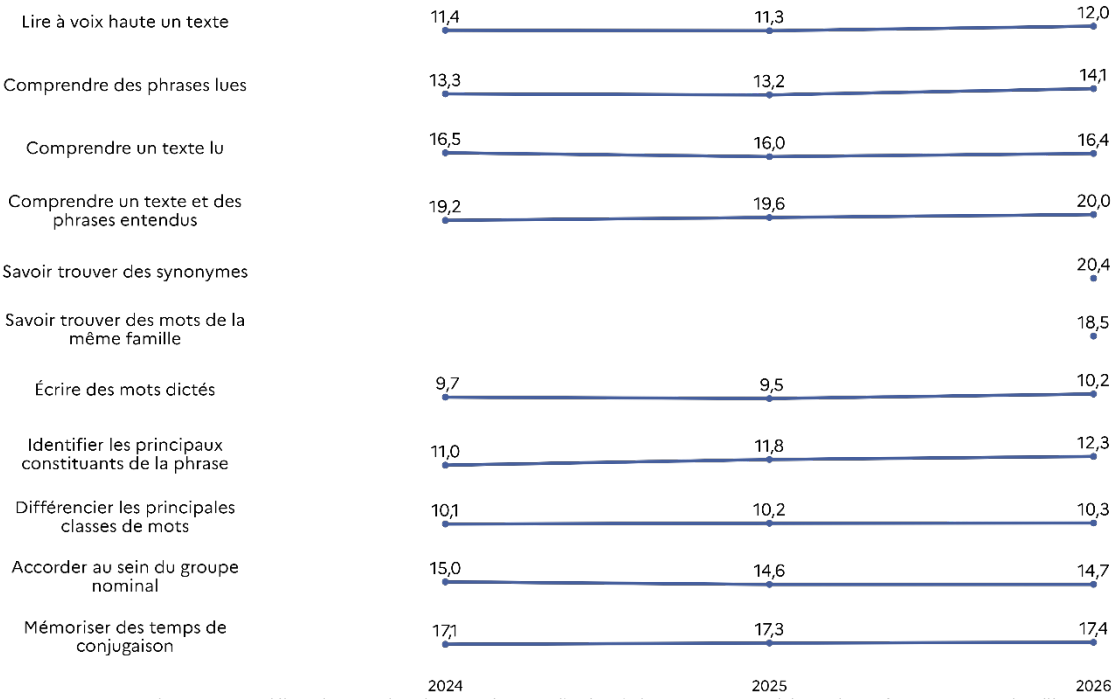
Entre 2024 et 2026, en français, les écarts de performances sont stables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP ou en REP, à l'exception de la compétence « identifier les principaux constituants de la phrase », pour laquelle l'écart augmente (+1,3 point de pourcentage entre public hors EP et EP et +1,4 point entre public hors EP et REP). Ils restent également stables entre les élèves hors EP et ceux de REP+, à l'exception des compétences « identifier les principaux constituants de la phrase » et « comprendre un texte et des phrases entendus », pour lesquelles les écarts augmentent de 1,1 point.

En 2026, par rapport à 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour quatre des neuf compétences comparables et augmentent pour les cinq autres. Ces hausses concernent les compétences « comprendre des phrases lues », « lire à voix haute un texte », « écrire des mots dictées », « comprendre un texte lu » et « identifier les principaux constituants de la phrase » (respectivement +0,9, +0,7, +0,7, +0,5 et +0,5 point de pourcentage).

Entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP, les écarts de performances sont stables pour cinq des neuf compétences comparables et augmentent pour les quatre autres. Ces hausses concernent les compétences « comprendre des phrases lues », « écrire des mots dictées », « lire à voix haute un texte » et « comprendre un texte lu » (respectivement +1,1, +1,0, +0,8 et +0,6 point de pourcentage).

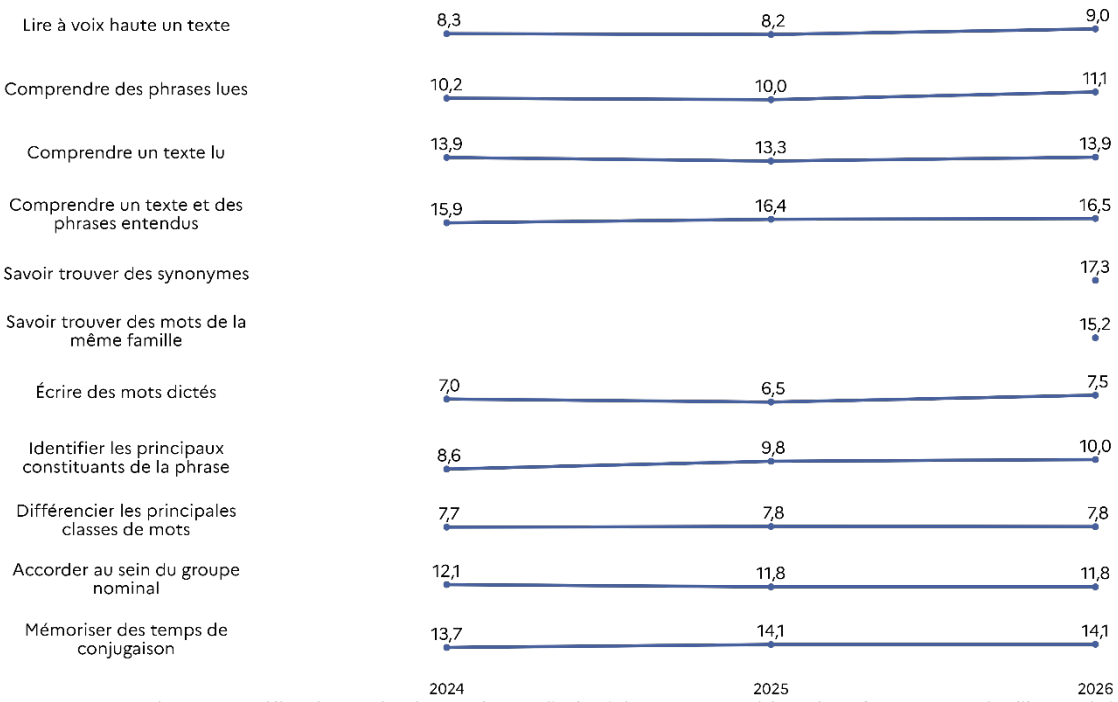
Entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+, les écarts de performances sont stables pour six des neuf compétences comparables et augmentent pour les trois autres. Ces hausses concernent les compétences « comprendre un texte et des phrases entendus », « identifier les principaux constituants de la phrase » et « comprendre des phrases lus » (respectivement +0,8, +0,7 et +0,5 point de pourcentage).

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2024 (en points de pourcentage)



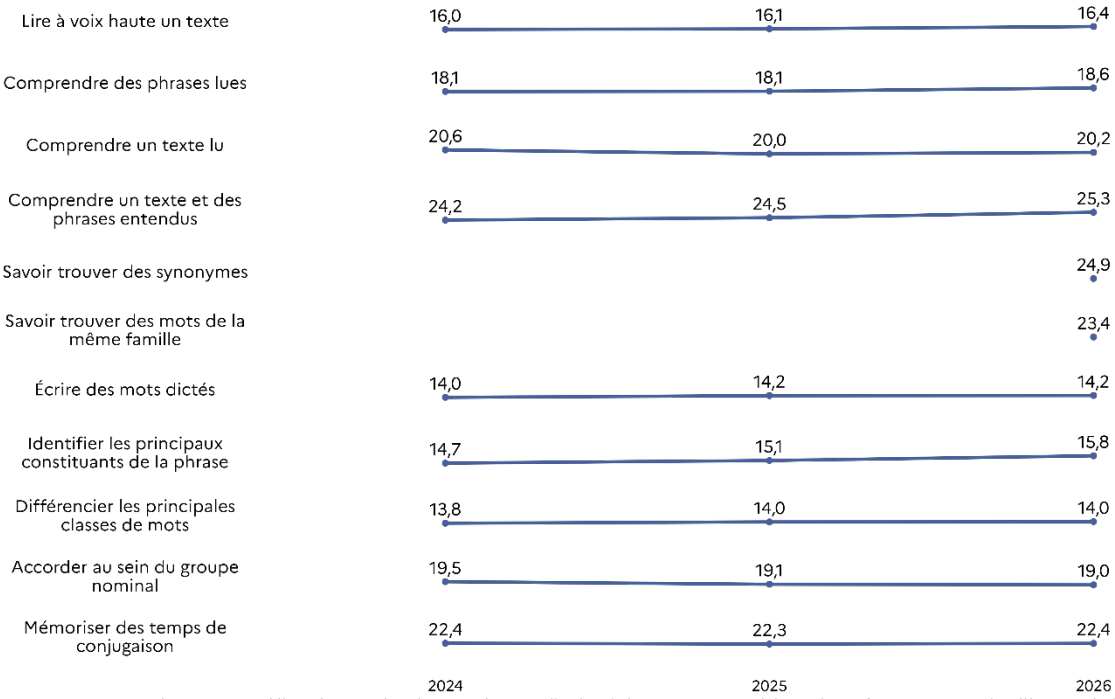
Lecture : en septembre 2026, en début de CE2, dans la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 12,0 points de pourcentage, contre 11,3 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

FIGURE 9 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en début de CE2, dans la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 9,0 points de pourcentage, contre 8,2 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

FIGURE 10 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en début de CE2, dans la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 16,4 points de pourcentage, contre 16,1 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

4.3.3.2 Mathématiques

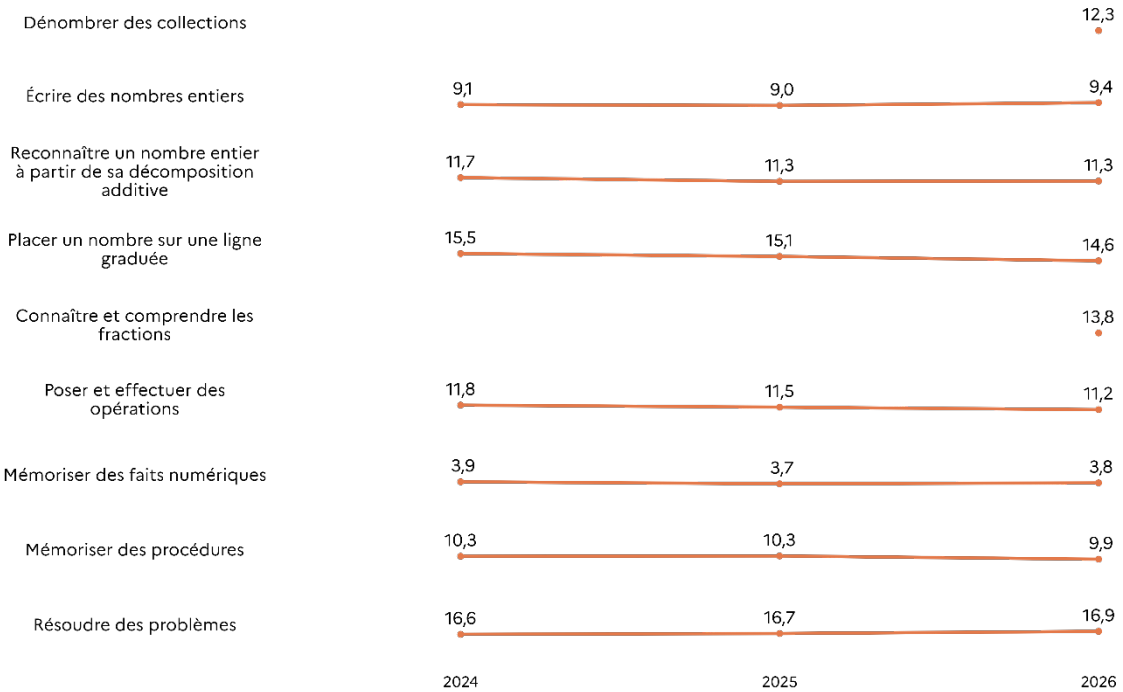
Entre 2024 et 2026, en mathématiques, les écarts de performances sont stables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP ou en REP. Ils restent également stables entre les élèves hors EP et ceux de REP+, à l'exception des compétences « placer un nombre sur une ligne graduée », « mémoriser des procédures » et « poser et effectuer des opérations », pour lesquelles les écarts diminuent (respectivement -1,2, -1,2 et -1,0 point).

En 2026, par rapport à 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP demeurent stables pour six des sept compétences comparables. L'écart diminue pour la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée » (-0,5 point).

Les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP sont stables pour cinq des sept compétences comparables. L'écart diminue pour la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée » (-0,7 point) et augmente pour « mémoriser des faits numériques » (+0,6 point).

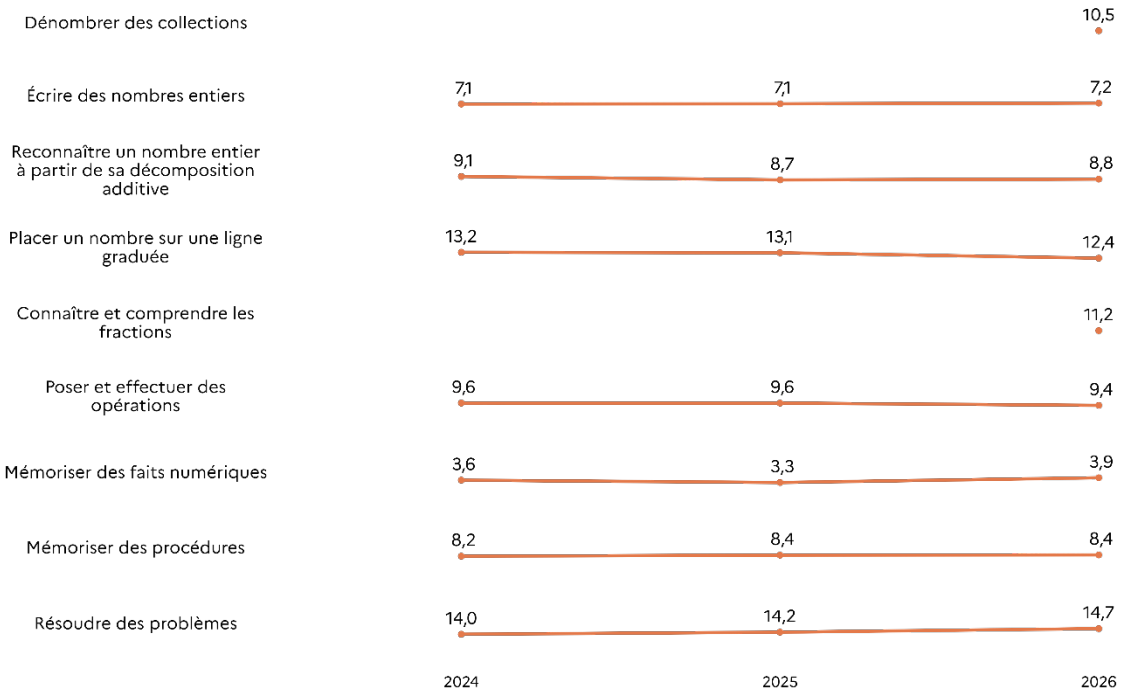
Entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+, les écarts de performances sont stables pour quatre des sept compétences comparables, augmentent pour une compétence et diminuent pour deux. La hausse concerne « écrire des nombres entiers » (+0,7 point) et les baisses concernent les compétences « mémoriser des procédures » et « mémoriser des faits numériques » (respectivement -1,1 et -0,6 point).

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2024 (en points de pourcentage)



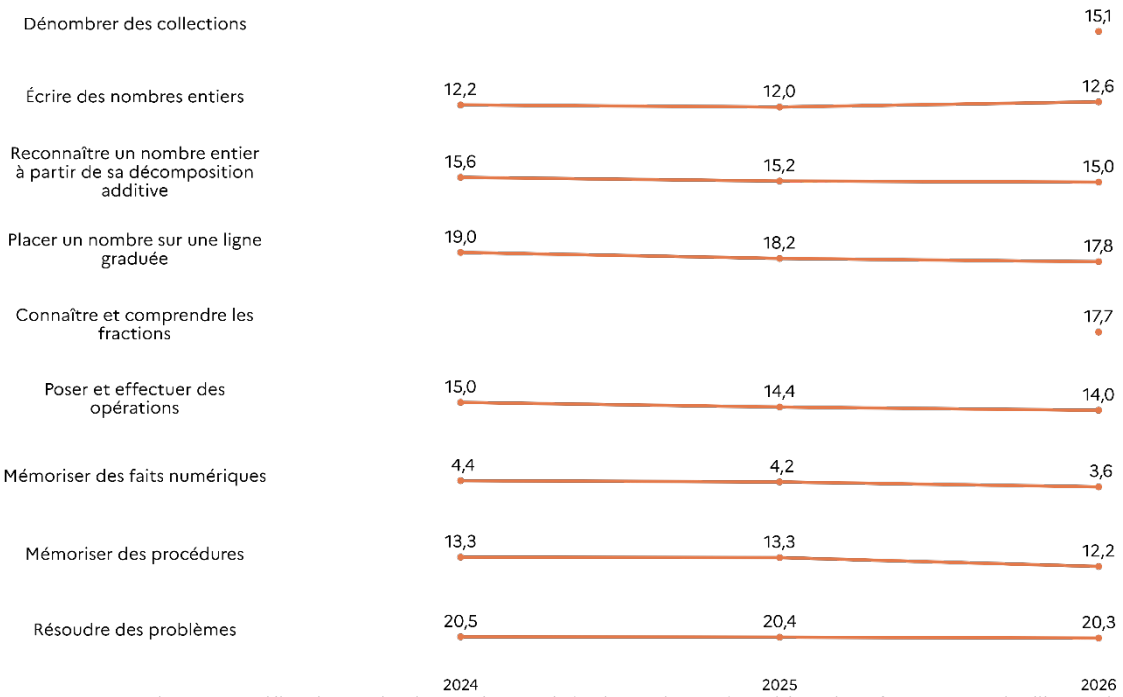
Lecture : en septembre 2026, en début de CE2, dans la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 9,4 points de pourcentage, contre 9,0 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

FIGURE 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en début de CE2, dans la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 7,2 points de pourcentage, contre 7,1 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

FIGURE 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2026, en début de CE2, dans la compétence « écrire des nombres entiers », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 12,6 points de pourcentage, contre 12,0 points en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

TABLEAU 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE2 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CE2 2025				Repères CE2 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Lire à voix haute un texte	68,7	57,4	11,3	34	67,8	55,9	12,0	35
Comprendre des phrases lues	82,8	69,6	13,2	41	81,9	67,8	14,1	43
Comprendre un texte lu	64,1	48,2	16,0	41	63,2	46,8	16,4	41
Comprendre un texte et des phrases entendus	83,8	64,2	19,6	60	83,8	63,8	20,0	62
Écrire des mots dictés	66,8	57,2	9,5	27	63,8	53,6	10,2	29
Identifier les principaux constituants de la phrase	56,6	44,8	11,8	30	56,4	44,1	12,3	31
Différencier les principales classes de mots	62,5	52,2	10,2	26	61,7	51,4	10,3	26
Accorder au sein du groupe nominal	62,0	47,4	14,6	37	60,7	46,1	14,7	36
Mémoriser des temps de conjugaison	67,0	49,7	17,3	42	65,2	47,8	17,4	42
Écrire des nombres entiers	84,6	75,6	9,0	28	84,4	75,1	9,4	29
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	70,1	58,8	11,3	29	70,7	59,4	11,3	30
Placer un nombre sur une ligne graduée	66,2	51,1	15,1	38	68,8	54,3	14,6	37
Poser et effectuer des opérations	49,5	38,0	11,5	31	46,2	35,0	11,2	31
Mémoriser des faits numériques	53,7	50,0	3,7	13	51,7	47,9	3,8	13
Mémoriser des procédures	57,3	47,0	10,3	27	58,1	48,2	9,9	27
Résoudre des problèmes	49,7	33,0	16,7	42	48,7	31,8	16,9	43

Lecture : en septembre 2026, en CE2, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en EP est de 12,0 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 35/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 35 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

TABLEAU 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE2 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CE2 2025				Repères CE2 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Lire à voix haute un texte	68,7	60,5	8,2	26	67,8	58,8	9,0	27
Comprendre des phrases lues	82,8	72,8	10,0	33	81,9	70,7	11,1	35
Comprendre un texte lu	64,1	50,8	13,3	34	63,2	49,3	13,9	34
Comprendre un texte et des phrases entendus	83,8	67,4	16,4	52	83,8	67,3	16,5	53
Écrire des mots dictés	66,8	60,2	6,5	19	63,8	56,3	7,5	22
Identifier les principaux constituants de la phrase	56,6	46,8	9,8	24	56,4	46,4	10,0	25
Différencier les principales classes de mots	62,5	54,7	7,8	20	61,7	53,9	7,8	20
Accorder au sein du groupe nominal	62,0	50,2	11,8	29	60,7	49,0	11,8	29
Mémoriser des temps de conjugaison	67,0	52,9	14,1	34	65,2	51,0	14,1	34
Écrire des nombres entiers	84,6	77,5	7,1	22	84,4	77,2	7,2	23
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	70,1	61,4	8,7	23	70,7	61,9	8,8	23
Placer un nombre sur une ligne graduée	66,2	53,1	13,1	33	68,8	56,4	12,4	32
Poser et effectuer des opérations	49,5	39,9	9,6	25	46,2	36,8	9,4	25
Mémoriser des faits numériques	53,7	50,4	3,3	12	51,7	47,8	3,9	13
Mémoriser des procédures	57,3	48,9	8,4	22	58,1	49,7	8,4	22
Résoudre des problèmes	49,7	35,4	14,2	35	48,7	34,1	14,7	37

Lecture : en septembre 2026, en CE2, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP est de 9,0 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 27/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 27 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

TABLEAU 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE2 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, en 2025 et 2026 (différences de proportions et écarts standardisés)

	Repères CE2 2025				Repères CE2 2026			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de %)	Écart standardisé (en % d'ET)
Compétences	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Lire à voix haute un texte	68,7	52,6	16,1	47	67,8	51,4	16,4	48
Comprendre des phrases lues	82,8	64,7	18,1	56	81,9	63,3	18,6	56
Comprendre un texte lu	64,1	44,1	20,0	52	63,2	43,0	20,2	52
Comprendre un texte et des phrases entendus	83,8	59,3	24,5	77	83,8	58,5	25,3	80
Écrire des mots dictés	66,8	52,5	14,2	41	63,8	49,6	14,2	41
Identifier les principaux constituants de la phrase	56,6	41,5	15,1	39	56,4	40,7	15,8	40
Différencier les principales classes de mots	62,5	48,5	14,0	35	61,7	47,6	14,0	36
Accorder au sein du groupe nominal	62,0	42,9	19,1	48	60,7	41,7	19,0	48
Mémoriser des temps de conjugaison	67,0	44,7	22,3	56	65,2	42,8	22,4	55
Écrire des nombres entiers	84,6	72,6	12,0	40	84,4	71,8	12,6	41
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	70,1	54,9	15,2	40	70,7	55,6	15,0	40
Placer un nombre sur une ligne graduée	66,2	48,0	18,2	47	68,8	51,0	17,8	46
Poser et effectuer des opérations	49,5	35,1	14,4	41	46,2	32,2	14,0	41
Mémoriser des faits numériques	53,7	49,5	4,2	17	51,7	48,1	3,6	15
Mémoriser des procédures	57,3	44,1	13,3	37	58,1	45,9	12,2	35
Résoudre des problèmes	49,7	29,2	20,4	53	48,7	28,4	20,3	53

Lecture : en septembre 2026, en CE2, pour la compétence « lire à voix haute un texte », l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP+ est de 16,4 points en faveur des élèves du secteur public hors éducation prioritaire. L'écart de score standardisé entre ces deux groupes, ou D de Cohen, est de 48/100 (l'écart entre leurs scores moyens représente 48 % de leur écart-type combiné).
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (voir en annexe I l'analyse de l'évolution des résultats entre 2025 et 2026 hors académie de Toulouse) ; en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants de CE2

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Repères* CE2, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CE2 de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 5 octobre 2026, 2 592 enseignants de CE2 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 210 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 46,7 % des enseignants participants). La moitié de ces enseignants répondants n'enseigne qu'à des élèves de CE2, tandis que l'autre moitié enseigne également à des élèves d'autres classes (respectivement 596 et 614 enseignants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 1 210 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

TABLEAU 14 • Participation des enseignants au questionnaire

	2025	2026
Participation totale	**2 736**	**2 592**
Enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire	1 165	1 210
Enseignants uniquement de classe CE2	609	596
Enseignants de classe CE2 et d'une autre classe	556	614

Lecture : à la date du 5 octobre 2026, 2 592 enseignants répondants de CE2 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 210 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

En 2026, 95,8 % des enseignants de CE2 indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 95,3 % considèrent l'information explicite.

78,5 % des enseignants déclarent avoir eu connaissance des documents proposés par éduscol. Parmi eux, 94,1 % indiquent que ces documents correspondaient à leurs attentes. 49,6 % des enseignants déclarent que l'infographie proposée leur a été utile dans la communication avec les parents.

Sept enseignants sur dix déclarent connaître l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (70,0 %). Parmi ces enseignants, 88,2 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 53,4 % des enseignants indiquent connaître l'existence des cahiers pour les élèves non-voyants et 47,3 % ceux pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 15 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	96,1	95,8
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ? *	95,8	95,3
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par éduscol ?	81,1	78,5
Si oui, les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles répondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	87,5	94,1
L'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr a-t-elle été utile dans votre communication avec les parents ?	56,3	49,6
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	68,0	70,0
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	89,1	88,2
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	56,2	53,4
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes française et langue française parlée complétée ?	50,3	47,3

Lecture : en 2026, 95,8 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.
Note : * enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* CE2 propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves, les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats (respectivement 82,8 %, 71,7 % et 67,5 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (respectivement 42,3 % et 42,0 %).

TABLEAU 16 • Utilité des documents proposés sur Eduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « utile » ou « très utile »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les cahiers et guides en version PDF	77,0	82,8
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	60,8	62,1
La vidéo de présentation générale du dispositif	40,3	42,3
Le diaporama de présentation du dispositif	42,0	42,0
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	64,7	67,5
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	68,8	71,7
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	63,6	66,9

Lecture : en 2026, 82,8 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

5.2.2 Logistique

En 2026, 83,4 % des enseignants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour l'effectif de classe et 82,9 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

87,0 % des enseignants disposent de matériel de projection ; parmi ces enseignants, 35,1 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

40,9 % des enseignants déclarent avoir, dans leur classe, des élèves ayant besoin d'un cahier adapté pour la passation de ces évaluations. Parmi eux, 48,6 % indiquent que ces élèves ont pu accéder à un cahier adapté.

TABLEAU 17 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	80,9	83,4
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	81,1	82,9
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	85,0	87,0
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	33,0	35,1
Selon vous, dans votre classe, y-a-t-il des élèves qui ont besoin d'utiliser un cahier adapté pour la passation de ces évaluations ?	41,7	40,9
Ces élèves ont-ils pu avoir accès à ces cahiers adaptés pour la passation de ces évaluations ?	51,7	48,6

Lecture : en 2026, 83,4 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est proposé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices proposés lors des *Repères* CE2 2026.

En 2026, la part d'enseignants convaincus par la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves en début de CE2 en français est comprise entre 74,8 % (« mémoriser des temps de conjugaison ») et 94,0 % (« comprendre un texte et des phrases entendus »). En mathématiques, elle est comprise entre 82,6 % (« placer un nombre sur une ligne graduée ») et 96,0 % (« écrire des nombres entiers »).

TABLEAU 18 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves au début du CE2 (en %)

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Comprendre un texte et des phrases entendus	92,9	94,0
Comprendre des phrases lues	92,8	93,1
Comprendre un texte lu	91,1	93,9
Lire à voix haute un texte	89,0	91,2
Écrire des mots dictés	91,5	93,0
Identifier les principaux constituants de la phrase	84,2	86,3
Différencier les principales classes de mots	81,3	84,4
Accorder au sein du groupe nominal	82,1	85,0
Mémoriser des temps de conjugaison	72,8	74,8
Savoir trouver des synonymes*	*	88,9
Savoir trouver des mots de la même famille*	*	89,5
Mathématiques	**Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »**	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Dénombrer des collections*	*	95,1
Connaître et comprendre les fractions*	*	86,7
Écrire des nombres entiers	95,3	96,0
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	91,1	93,3
Placer un nombre sur une ligne graduée	81,2	82,6
Résoudre des problèmes	88,9	90,7
Mémoriser des faits numériques	88,5	90,8
Mémoriser des procédures	87,9	90,1
Poser et effectuer des opérations	93,3	92,6

Lecture : en 2026, 94,0 % des enseignants répondants indiquent que l'exercice « comprendre un texte et des phrases entendus » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CE2.
Note : * compétence ajoutée en 2026 pour assurer la cohérence avec les nouveaux programmes.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

5.2.4 Passation des épreuves

En 2026, 97 % des enseignants répondants jugent favorablement le contenu des guides à destination des enseignants pour mener à bien la passation des épreuves. 76,9 % des enseignants sont satisfaits de la durée des séquences de français et 77,8 % de la durée des séquences de mathématiques.

TABLEAU 19 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Partie « Français » du guide	96,9	97,1
Partie « Mathématiques » du guide	97,4	97,3

Lecture : en 2026, 97,1 % des enseignants répondants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

TABLEAU 20 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction de la durée des séquences	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Séquences de français	79,7	76,9
Séquences de mathématiques	77,1	77,8

Lecture : en 2026, 76,9 % des enseignants répondants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2026, 79,7 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. 78,6 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accès au portail en termes de connexion et 85,0 % déclarent que les didacticiels sont efficients.

TABLEAU 21 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	88,4	79,7
Enseignants déclarant que l'accès au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	83,1	78,6
Enseignants déclarant les didacticiels efficients	87,9	85,0

Lecture : en 2026, 79,7 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

En 2026, 63,8 % des enseignants se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 68,2 % des répondants indiquent qu'ils ont passé moins de 20 minutes pour saisir les réponses d'un élève.

TABLEAU 22 • Nombre de connexions au portail et durée du saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Entre 1 et 5 fois	61,5	63,8
Entre 6 et 10 fois	28,5	26,8
Plus de 10 fois	10,1	9,4
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	**Part d'enseignants**	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Moins de 10 minutes	12,3	8,4
Entre 11 et 20 minutes	57,3	59,8
Plus de 20 minutes	30,4	31,8

Lecture : en 2026, 63,8 % des enseignants répondants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

En 2026, les taux de satisfaction à l'égard de ces documents sont compris entre 79,9 % et 84,7 % à l'exception des fiches de restitution individuelle qui sont des outils jugés pertinents par 91,4% des enseignants répondants.

TABLEAU 23 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	86,2	84,7
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	91,2	91,4
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	81,9	80,7
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	81,7	81,1
Les fiches descriptives à destination des parents vous paraissent-elles pertinentes ?	82,3	79,9

Lecture : en 2026, 84,7 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

17,7 % des enseignants de CE2 répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel, et parmi eux, 90,9 % les trouvent intéressantes.

TABLEAU 24 • Proportion d'enseignants déclarant connaître les fiches de restitution téléchargeables depuis Archipel (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » ou « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Connaissez-vous les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel ?	16,2	17,7
Si oui, les trouvez-vous intéressantes ?	90,1	90,9

Lecture : en 2026, 17,7 % des enseignants répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

5.2.7 Bilan

En 2026, 70,1 % des enseignants estiment que cette évaluation leur a permis de déceler des difficultés d'élèves et 90,4 % considèrent que l'évaluation leur a permis de confirmer des difficultés. 74,7 % des enseignants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

TABLEAU 25 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	76,8	74,7
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	66,6	70,1
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	91,6	90,4
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	71,5	70,6

Lecture : en 2026, 74,7 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

En 2026, la grande majorité des enseignants de CE2 interrogés indique avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les résultats des évaluations lors d'un entretien avec un parent d'élève, pour organiser les APC ou lors de réunions avec le réseau d'aide (respectivement 84,4 %, 73,2 %, 75,9 %). Les résultats des évaluations sont plus rarement utilisés entre enseignants du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements (53,5 %). C'est lors des conseils d'école que les résultats des évaluations sont le moins utilisés (50,2 %).

TABLEAU 26 • Utilisation des résultats des évaluations (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées	75,0	73,2
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent d'élève pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève	83,0	84,4
Les résultats sont utilisés lors de réunion(s) avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève	74,2	75,9
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements	52,2	53,5
Les résultats sont utilisés en réunion de cycle	69,6	71,5
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres	67,9	70,7
Les résultats sont utilisés en conseil d'école	45,0	50,2

Lecture : en 2026, 73,2 % des enseignants répondants déclarent avoir utilisé les évaluations « souvent » ou « très souvent » dans le but d'organiser les APC.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 19 octobre 2026, 4 378 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 2 922 directeurs d'école ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 66,7 % des directeurs participants).

Les résultats présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 2 922 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

91,4 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 86,9 % des directeurs d'école se déclarent informés de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces directeurs, 91,8 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 67,4 % des directeurs affirment connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 58,5 % pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 27 • Déclarations des directeurs d'école sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	95,5	91,4
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	85,5	86,9
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	91,6	91,8
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	69,1	67,4
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	60,1	58,5

Lecture : en 2026, 91,4 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

Concernant la logistique, 72,5 % des directeurs d'école indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et 76,0 % déclarent l'avoir reçu suffisamment tôt pour leur école.

39,8 % des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Parmi eux, 98,3 % des directeurs déclarent que les enseignants ont commandé des cahiers adaptés standards, 5,6 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 3,8 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 28 • Déclarations des directeurs d'école sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	40,4	39,8
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	97,9	98,3
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	8,3	5,6
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	5,3	3,8
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	71,7	72,5
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	80,5	76,0

Lecture : en 2026, 39,8 % des directeurs d'école répondants déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

6.2.2 Portail et restitutions

En 2026, 71,3 % des directeurs d'école déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire. Trois directeurs sur quatre indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisé et qu'ils ont eu connaissance du guide d'accès au portail (respectivement 79,5 % et 73,1 %). La moitié de ces directeurs indique que ce guide leur a été utile (46,2 %). 6,2 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir visionné le tutoriel vidéo conçu pour les accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ; parmi eux, 84,7 % indiquent que cette vidéo leur a semblé utile.

TABLEAU 29 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	92,2	71,3
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisé ?	88,6	79,5
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	80,1	73,1
Si oui, vous a-t-il été utile ?	51,0	46,2
Avez-vous visionné le tutoriel vidéo conçu pour vous accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ?	6,7	6,2
Si oui, cette vidéo vous a-t-elle semblé utile ? *	92,0	84,7

Lecture : en 2026, 71,3 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.
Note : * directeurs qui ont répondu « oui, tout à fait » ou « oui, en partie ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

6.2.3 Exploitation des évaluations

En 2026, 98,5 % des directeurs déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école (50,8 % souvent, 38,2 % parfois et 9,4 % rarement).

TABLEAU 30 • Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations dans leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « souvent », « parfois » ou « rarement »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	98,4	98,5

Lecture : en 2026, 98,5 % des directeurs d'école répondants indiquent qu'ils ont exploité « souvent », « parfois » ou « rarement » ces évaluations.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

En 2026, 75,6 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir utilisé les évaluations pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe, 71,9 % dans le but d'organiser les APC et 69,4 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (26,4 %).

TABLEAU 31 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Organiser les APC (activités pédagogiques complémentaires)	71,5	71,9
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins, …)	50,5	51,7
Favoriser le travail avec le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)	61,6	61,6
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	74,1	75,6
Élaborer les PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative)	57,1	57,7
Identifier des besoins spécifiques	71,0	69,4
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collège	34,9	31,5
Élaborer le projet d'école	56,9	59,6
Cibler une problématique en formation de proximité	17,7	26,4
Communiquer avec les parents sur une évaluation diagnostique partagée	62,7	59,2

Lecture : en 2026, 71,9 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

88,8 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école, et 86,4 % à l'initiative de l'équipe de circonscription.

TABLEAU 32 • Déclaration des directeurs d'école sur les acteurs à l'initiative de l'exploitation des évaluations (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « souvent » ou « parfois »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de l'école.	87,7	88,8
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de circonscription.	85,7	86,4

Lecture : en 2026, 88,8 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école « souvent » ou « parfois ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

6.2.4 Bilan

61,3 % des directeurs d'école estiment que la passation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et 76,2 % des directeurs affirment que cette passation à tous les niveaux est intéressante.

TABLEAU 33 • Déclarations des directeurs d'école sur la passation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
La passation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	66,8	61,3
La passation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	79,4	76,2

Lecture : en 2026, 61,3 % des directeurs d'école répondants déclarent que la passation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

L'évolution des contenus est jugée pertinente par huit à neuf directeurs répondants sur dix : 92,7 % estiment que l'exercice « savoir trouver des synonymes » est pertinent, contre 92,2 % pour « savoir trouver des mots de la même famille », 94,9 % pour « dénombrer des collections », et 83,7 % pour « connaître et comprendre les fractions ».

TABLEAU 34 • Déclarations des directeurs d'école sur l'évolution des contenus des évaluations *Repères CE2* (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » Septembre 2026
L'ajout de l'exercice « Savoir trouver des synonymes » en CE2 vous paraît-il pertinent ?	92,7
L'ajout de l'exercice « Savoir trouver des mots de la même famille » en CE2 vous paraît-il pertinent ?	92,2
L'ajout de l'exercice « Dénombrer des collections » en CE2 vous paraît-il pertinent ?	94,9
L'ajout de l'exercice « Connaître et comprendre les fractions » en CE2 vous paraît-il pertinent ?	83,7

Lecture : en 2026, 92,7 % des directeurs d'école répondants déclarent que l'ajout de l'exercice « Savoir trouver des synonymes » en CE2 leur paraît pertinent.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CE2 de septembre 2026. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

7.1 Participation

À la date du 12 octobre 2026, 816 IEN ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 332 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 40,7 % des IEN participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 332 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, les résultats sont calculés, pour chaque question, sur la base des réponses exprimées. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

7.2 Résultats

7.2.1 Communication et logistique

En 2026, 95,7 % des inspecteurs répondants indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Éduscol) suffisamment tôt. D'une manière générale, 94,9 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page Éduscol où se trouvent ces documents.

TABLEAU 35 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	96,5	95,7
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page éduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations, …) ? *	96,7	94,9

Lecture : en 2026, 95,7 % des IEN répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.
Note : * IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait » ou « plutôt satisfait ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

88,4 % des inspecteurs ayant répondu déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés. Le cahier adapté standard est le plus fréquemment commandé par les enseignants, suivi des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants, puis de ceux destinés aux élèves sourds et malentendants (respectivement 99,3 %, 35,2 % et 23,1 %).

73,4 % des inspecteurs répondants affirment que leurs circonscriptions ont reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans leurs écoles et 79,9 % déclarent que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance.

TABLEAU 36 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	83,3	88,4
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	100,0	99,3
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	35,7	35,2
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	23,1	23,1
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	70,6	73,4
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	55,4	79,9

Lecture : en 2026, 88,4 % des IEN répondants déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2026, en français et en mathématiques, en début de CE2, pour tous les domaines évalués, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs (de 96,9 % à 100,0 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, l'exercice « lire à voix haute un texte » recueille 97,7 % d'approbation parmi les IEN répondants. En mathématiques, les exercices « dénombrer des collections » et « écrire des nombres entiers » obtiennent 100,0 % d'approbation.

TABLEAU 37 • Proportion d'IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves (début de CE2) (en %)

Français	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la pertinence des exercices	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Comprendre un texte et des phrases entendus	97,6	98,9
Comprendre un texte lu	93,7	98,6
Comprendre des phrases lues	94,9	99,4
Lire à voix haute un texte	97,5	97,7
Écrire des mots dictés	95,0	99,3
Identifier les principaux constituants de la phrase	93,7	98,3
Différencier les principales classes de mots	96,2	97,0
Accorder au sein du groupe nominal	95,0	99,0
Mémoriser des temps de conjugaison	93,7	97,3
Savoir trouver des synonymes*	*	97,3
Savoir trouver des mots de la même famille*	*	97,3
Mathématiques	**Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la pertinence des exercices**	
	Septembre 2025	**Septembre 2026**
Dénombrer des collections*	*	100,0
Connaître et comprendre les fractions*	*	96,9
Écrire des nombres entiers	94,9	100,0
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	96,2	99,3
Placer un nombre sur une ligne graduée	84,8	99,0
Résoudre des problèmes	92,4	98,6
Mémoriser des faits numériques	94,9	96,9
Mémoriser des procédures	94,9	97,6
Poser et effectuer des opérations	94,9	98,3

Lecture : en 2026, 98,9 % des IEN répondants indiquent que les exercices « comprendre un texte et des phrases entendus » en début de CE2 leur paraissent pertinents pour connaître les besoins des élèves.
Note : * compétence ajoutée en 2026 pour assurer la cohérence avec les nouveaux programmes.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices des *Repères* CE2. Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, l'exercice qui recueille le plus de réserves est « différencier les principales classes de mots » (3,0 %). Ces réserves portent sur la nature des tâches que l'élève doit réaliser et sur le moment de passation (début de CE2).

En mathématiques, ce sont les exercices « connaître et comprendre les fractions » et « mémoriser des faits numériques » qui recueillent le plus de réserves (respectivement 3,7 % et 3,1 %). Elles portent principalement sur la nature de la tâche que l'élève doit réaliser et sur la durée de réalisation de l'exercice, mais aussi sur la durée de réalisation de l'exercice (exercices de mémorisation) et sur le moment de passation (début de CE2).

TABLEAU 38 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices en début de CE2 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice de français avez-vous le plus de réserves ?	Part d'IEN ayant répondu « pas du tout d'accord » ou « plutôt pas d'accord »	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre un texte et des phrases entendus EXERCICES 10 et 20	1,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; durée de réalisation de l'exercice
Comprendre un texte lu EXERCICE 1	1,3	Durée de réalisation de l'exercice
Comprendre des phrases lues EXERCICE 21	0,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; durée de réalisation de l'exercice ; moment de passation (début de CE2)
Lire à voix haute un texte EXERCICE 27	2,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des mots dictés EXERCICE 2	0,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; durée de réalisation de l'exercice ; moment de passation (début de CE2)
Identifier les principaux constituants de la phrase EXERCICES 11 et 22	1,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Différencier les principales classes de mots EXERCICE 24	3,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Accorder au sein du groupe nominal EXERCICE 23	1,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CE2)
Mémoriser des temps de conjugaison EXERCICES 12 et 25	2,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Savoir trouver des synonymes EXERCICE 13	2,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Savoir trouver des mots de la même famille EXERCICE 26	2,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser

Lecture : en 2026, 1,0 % des IEN répondants indiquent émettre des réserves sur les exercices « comprendre un texte et des phrases entendus ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

Pour quel exercice de mathématiques avez-vous le plus de réserves ?	Part d'IEN ayant répondu « pas du tout d'accord » ou « plutôt pas d'accord »	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Dénombrer des collections EXERCICE 14	0,0	/
Connaître et comprendre les fractions EXERCICES 8 et 18	3,7	Moment de passation (début de CE2)
Écrire des nombres entiers EXERCICE 3	0,0	/
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive EXERCICE 7	0,7	Moment de passation (début de CE2) ; nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Placer un nombre sur une ligne graduée EXERCICES 5 et 16	1,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes EXERCICES 4 et 15	1,4	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Mémoriser des faits numériques EXERCICE 9	3,1	Durée de réalisation de l'exercice
Mémoriser des procédures EXERCICE 19	2,4	Durée de réalisation de l'exercice
Poser et effectuer des opérations EXERCICES 6 et 17	1,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser

Lecture : en 2026, 3,7 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « connaître et comprendre les fractions ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

7.2.3 Portail et restitutions

En 2026, 73,0 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution, malgré la cyberattaque qui a touché certaines académies en début d'année scolaire

TABLEAU 39 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	89,0	73,0

Lecture : en 2026, 73,0 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

Neuf inspecteurs répondants sur dix déclarent trouver intéressant le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (91,6 %).

TABLEAU 40 • Proportion d'IEN qui trouvent intéressant le rapport téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution vous paraît-il intéressant ?	84,1	91,6

Lecture : en 2026, 91,6 % des IEN répondants trouvent intéressant le rapport téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

7.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les restitutions des résultats de la circonscription disponibles dans Archipel, les cahiers et guides en version PDF et le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution (respectivement 42,2 %, 16,3 % et 12,3 %). Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF, les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats, ainsi que le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 41 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN*	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Les cahiers et guides en version PDF	26,2	16,3
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	**	0,9
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	9,5	1,8
Le diaporama de présentation du dispositif	3,6	3,0
Le guide des scores	17,9	8,7
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	3,6	0,9
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	3,6	0,9
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	11,9	6,0
EvalAide (CSEN)	3,6	2,4
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	14,3	4,5
Les restitutions des résultats de la circonscription disponibles dans Archipel	***	42,2
Le rapport IEN téléchargeable depuis le portail de saisie et de restitution	***	12,3

Lecture : en 2026, 16,3 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.
Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ; ** les « versions adaptées des cahiers et des guides au format PDF » ne figurent pas parmi les ressources les plus utilisées par les IEN ayant répondu en 2025 ; *** ressources ajoutées au questionnaire IEN en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

Les données des évaluations *Repères* sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C'est dans les concertations entre les cycles 1 et 2 qu'elles sont les plus utilisées (93,4 %).

TABLEAU 42 • Proportion d'IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » exploiter les données des évaluations dans les concertations inter cycles	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Cycle 1 - cycle 2	85,8	93,4
Cycle 2 - cycle 3	88,3	92,5
Cycles 1 - 2 - 3	82,7	88,6
Liaison école / collège	85,5	92,0

Lecture : en 2026, 93,4 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de ces évaluations dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

En 2026, 96,2 % des IEN répondants ont utilisé Archipel pour consulter les résultats aux évaluations. Parmi eux, 97,7 % déclarent avoir consulté la restitution synthétique des résultats de leur circonscription sur Archipel, et 99,0 % d'entre eux la jugent intéressante.

TABLEAU 43 • Proportion d'IEN qui déclarent connaître, utiliser et consulter les documents de restitution disponibles sur Archipel (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Vous rendez-vous sur Archipel pour consulter les résultats aux évaluations ?	89,3	96,2
Si oui, consultez-vous la restitution synthétique des résultats de votre circonscription sur Archipel ?	*	97,7
Si oui, la trouvez-vous intéressante ?	*	99,0

Lecture : en 2026, 96,2 % des IEN répondants se rendent sur Archipel pour consulter les résultats aux évaluations.
Note : * question ajoutée en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

7.2.5 Bilan

En 2026, 96,1 % des inspecteurs de circonscription estiment que les évaluations *Repères* sont un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation. Par ailleurs, 98,8 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 95,7 % et 96,9 %). Enfin, 78,8 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement.

TABLEAU 44 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »	
	Septembre 2025	Septembre 2026
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	93,5	96,1
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	96,7	98,8
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	79,1	78,8
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	93,7	95,7
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	97,6	96,9

Lecture : en 2026, 96,1 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Évaluations Repères.

En 2026, la compétence pour laquelle, selon les IEN, les enseignants ont modifié le plus leur pratique est la lecture à voix haute (36,8 %).

TABLEAU 45 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques (en %)

	Part d'IEN*
Lecture à voix haute (fluence de mots et de texte)	36,8
Compréhension orale (comprendre des mots, des phrases lus, des textes lus par l'enseignant(e))	11,1
Lecture (lire des phrases seul(e))	0,6
Lecture (lire des textes seul(e))	1,9
Écriture de syllabes/mots	6,7
Grammaire (identifier les principaux constituants de la phrase)	0,6
Grammaire (différencier les principales classes de mots)	**
Orthographe grammaticale (accorder au sein du groupe nominal)	**
Orthographe grammaticale (accorder le sujet et le verbe / mémoriser des temps de conjugaison)	0,3
Résolution de problèmes	5,1
Reconnaissance et écriture des nombres	**
Ligne graduée	5,4
Mémorisation de faits numériques	6,0
Mémorisation de procédures	0,3
Calcul posé	**
Reconnaissance d'un nombre entier à partir de sa décomposition additive	**

Lecture : en 2026, 36,8 % des IEN répondants indiquent que la lecture à voix haute est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.
Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ; ** ce champ ne figure pas parmi ceux pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques en 2026.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), hors académie de Toulouse, public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

RÉFÉRENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP

Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, *Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude*. In: Janette B. Benson, *Advances in Child Development and Behavior*, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; *Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners*, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations Repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations Point d'étape à mi-CP 2020-2021 - Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 - Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

« Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2022-2023 : en français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information -N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Évaluations Repères 2024 de début de CP : des résultats en français et en mathématiques comparables à ceux de 2023 et en légère hausse par rapport à 2019 - Note d'Information n° 25.15 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE1 : hausse des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts en mathématiques entre public hors éducation prioritaire et éducation prioritaire - Note d'Information n° 25.16 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.17 - mars 2025, Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM1 : des résultats stables en français et en légère hausse en mathématiques - Note d'Information n° 25.18 - mars 2025, Lauriane Magnino, Gaël Raffy. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.19 - mars 2025, Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton, 2025, "Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2024-2025 : augmentation des résultats dans les quatre compétences de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020", *Note d'Information*, n° 25-32, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-25-32

Evrard L., Giraudeau-Barthet H., Loi M., Mathieu M., Mellet C., Rojas Rubio L., Bourgeois C., Conceicao P., Desclaux J., Magnino L., Le Breton S., 2026, "Les résultats 2025 des évaluations Repères à l'école élémentaire en français", *Note d'Information*, n° 26-18, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-26-18

Evrard L., Giraudeau-Barthet H., Loi M., Mathieu M., Mellet C., Rojas Rubio L., Bourgeois C., Conceicao P., Desclaux J., Magnino L., Le Breton S., DEPP-B5, 2026, "Les résultats 2025 des évaluations Repères à l'école élémentaire en mathématiques", *Note d'Information*, n° 26-19, DEPP. https://doi.org/10.48464/ni-26-19

Le Breton S., Mellet C., Bourgeois C., Cannes F., Conceicao P., Desclaux J., Eteve Y., Evrard L., Gallon D., Gill-Sotty C., Giraudeau-Barthet H., Korchia L., Laskowski C., Loi M., Magnino L., Maitay V., Mas S., Mathieu M., Robaut M., Rojas Rubio L., Vezon, Persem E., "Résultats définitifs des évaluations Point d'étape à mi-CP 2025-2026 : amélioration des résultats des élèves dans les quatre compétences comparables de mathématiques et trois des huit compétences de français par rapport à 2020", *Note d'Information*, n° 26-32, DEPP, https://doi.org/10.48464/ni-26-32.

↘ ANNEXE I

L'objectif de ce tableau est d'illustrer l'incidence de l'absence de l'académie de Toulouse sur les résultats nationaux de 2026 présentés dans ce rapport.

En 2025, les résultats calculés sur le champ complet sont presque toujours supérieurs à ceux obtenus après exclusion de l'académie de Toulouse, aussi bien en français qu'en mathématiques. Dans la plupart des cas, les écarts observés sont inférieurs ou égaux à 0,2 point de pourcentage, selon la compétence considérée.

Cette comparaison suggère que l'absence de l'académie de Toulouse pourrait entraîner une légère sous-estimation des résultats nationaux de 2026 ne dépassant pas 0,2 point de pourcentage, selon la compétence considérée.

Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants pour les compétences comparables en début de CE2, en 2025 (avec et sans l'académie de Toulouse) et en 2026

	Champ complet (données publiées)			Champ sans l'académie de TOULOUSE		
Compétences	2025 (en %)	2026 (en %)	Évolution 25-26 (en points de pourcentage)	2025 (en %)	2026 (en %)	Évolution 25-26 (en points de pourcentage)
Lire à voix haute un texte	67,9	66,9	-1,0	67,9	66,9	-1,0
Comprendre des phrases lues	81,4	80,3	-1,1	81,4	80,3	-1,1
Comprendre un texte lu	62,7	61,6	-1,1	62,6	61,6	-1,0
Comprendre un texte et des phrases entendus	81,3	81,2	-0,1	81,2	81,2	0,0
Écrire des mots dictés	66,1	63,1	-3,0	66,2	63,1	-3,1
Identifier les principaux constituants de la phrase	55,2	55,0	-0,2	55,0	55,0	0,0
Différencier les principales classes de mots	61,8	61,0	-0,8	61,7	61,0	-0,7
Accorder au sein du groupe nominal	60,4	59,1	-1,3	60,2	59,0	-1,2
Mémoriser des temps de conjugaison	65,2	63,4	-1,8	65,1	63,4	-1,7
Écrire des nombres entiers	83,5	83,2	-0,3	83,4	83,2	-0,2
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	68,5	69,1	0,6	68,4	69,1	0,7
Placer un nombre sur une ligne graduée	64,6	67,1	2,5	64,5	67,1	2,6
Poser et effectuer des opérations	48,3	45,1	-3,2	48,2	45,0	-3,2
Mémoriser des faits numériques	53,5	51,5	-2,0	53,5	51,5	-2,0
Mémoriser des procédures	56,2	56,9	0,7	56,1	56,9	0,8
Résoudre des problèmes	47,7	46,7	-1,0	47,6	46,7	-0,9

Lecture : en septembre 2026, 66,9 % des élèves de CE2 ont une maîtrise satisfaisante de la compétence « lire à voix haute un texte », soit 1,0 point de moins que l'ensemble des élèves de CE2 participants en septembre 2025.
Note : le taux de saisie pour l'académie de Toulouse est de 3,6 % en 2026 (champ complet) ; en raison des arrondis, les évolutions 2025-2026 peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CE2.

↘ ANNEXE II

Tableau de correspondance des libellés des compétences entre 2025 et 2026

Discipline	Libellé 2025 et années antérieures	Libellé 2026
Français	Lire à voix haute un texte	Lire à voix haute un texte
Français	Comprendre des phrases lues seul(e)	Comprendre des phrases lues
Français	Comprendre un texte lu seul(e)	Comprendre un texte lu
Français	Comprendre un texte et des phrases à l'oral	Comprendre un texte et des phrases entendus
Français	-	Savoir trouver des synonymes*
Français	-	Savoir trouver des mots de la même famille*
Français	Écrire des mots dictés	Écrire des mots dictés
Français	Reconnaître les principaux constituants de la phrase	Identifier les principaux constituants de la phrase
Français	Différencier les principales classes de mots	Différencier les principales classes de mots
Français	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	Accorder au sein du groupe nominal
Français	Mémoriser des temps de conjugaison	Mémoriser des temps de conjugaison
Mathématiques	-	Dénombrer des collections*
Mathématiques	Écrire des nombres entiers	Écrire des nombres entiers
Mathématiques	Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive
Mathématiques	Placer un nombre sur une ligne graduée	Placer un nombre sur une ligne graduée
Mathématiques		Connaître et comprendre les fractions*
Mathématiques	Poser et calculer	Poser et effectuer des opérations
Mathématiques	Mémoriser des faits numériques	Mémoriser des faits numériques
Mathématiques	Mémoriser des procédures	Mémoriser des procédures
Mathématiques	Résoudre des problèmes	Résoudre des problèmes
Mathématiques	Ordonner des nombres**	-
Mathématiques	Lire des nombres entiers**	-

Lecture : la compétence « comprendre des phrases lues » en 2026 correspond à la compétence « comprendre des phrases lues seul(e) » en 2025.
Note : *compétence introduite en 2026 ; **compétence supprimée en 2026.

Retrouvez les travaux de la DEPP sur

education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)